

# PROOF

TRIMESTRIEL - SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2022 | NUMÉRO 55

RENTRÉE 2022

## Entrée dans le Tronc commun des P1-P2 ...

Développement  
des pôles territoriaux

Place à la musique  
à l'école

Formation : un supplément de l'IFPC

# Le temps, mais qu'est-ce que le temps ?



Le MAGAZINE DES PROFESSIONNELLES DE L'ENSEIGNEMENT  
**PROF**  
Entrée dans le Tronc commun des P1-P2...  
Le changement des pôles territoriaux  
Place à la musique à l'école  
Formation et accompagnement du PECC

Changement de calendrier scolaire, poursuite du Tronc commun, nouveaux référentiels... Les nouveautés de la rentrée au sommaire du dossier de ce numéro.  
© FWB/Boris Roko

Telle est la question posée par le Lièvre de Mars à Alice dans *Alice au pays des merveilles*. Si dans de nombreuses langues, des mots différents expriment le temps qu'il fait ou le temps qui passe, en français, seul le contexte peut nous renseigner.

Le temps, cette notion qui rend compte du changement du monde. Qu'il soit météorologique, physique ou philosophique. Comme l'an dernier, il fut au centre de nos discussions. Beau temps ou mauvais temps ? On ne peut nier que ces deux derniers étés furent ceux des extrêmes.

S'il y a bien une chose d'intime, c'est cette perception du temps. Enfant, le temps des vacances me semblait bien long alors que maintenant, en vacances ou non, il semble me filer entre les doigts.

Ce moment des vacances, où l'on essaie de suspendre le temps reste souvent inscrit dans nos mémoires. Et l'on se surprend à le baliser, des années plus tard par des rencontres, des événements ou par des musiques qui sont des points de repère dans nos vies.

Ces musiques qui nous permettent, en quelques notes, de replonger dans un amour de vacances, une fête en famille où tonton chantait à gorge déployée et *nénène* esquissait deux pas de danse...

Cette année, notre perception du temps sera chamboulée par le nouveau rythme scolaire. Dans le monde de l'enseignement, le temps est défini plus par le calendrier scolaire que le calendrier civil. Il est clair qu'un temps d'adaptation sera nécessaire.

Voici donc arrivé le temps de la reprise comme disent certains. Avec elle, son lot de nouveautés, de changements, de petits et de grands défis présentés dans ce nouveau numéro de *PROF*.

Toute l'équipe *PROF* vous souhaite une belle rentrée et une belle année scolaire. ●

Hedwige D'HOINE



## Cartes d'identité des intervenants externes à l'école

**RENTREE 2022** Entrer dans le Tronc commun : découvrir les nouveaux référentiels >4

Lutter, renforcer, améliorer >6

Les référentiels >8

Soutenir et accompagner – Les dispositifs FLA et DASPA >9

Des pôles territoriaux pour mieux inclure >10

Que font les inspecteurs dans les écoles ? >12

Apprendre en bougeant avant de se rasseoir >16

Calendrier scolaire 2022-2024 >18

Patchwork 2, un appel à projets du PECA >20

État des lieux du pilotage des écoles >21

La formation professionnelle continue : une évolution progressive >22

**L'INFO** Prix Fondation Reine Paola >24

Du neuf pour les épreuves externes non certificatives >25

Ykpaïha/Ukraine : une exposition pédagogique en ligne >26

Du décret « Missions » au Pacte, recherche sur les politiques >27

**FOCUS** Les maths, terrain d'accrochage scolaire >28

**TABLEAU DE BORD** De moins en moins nombreux pour embrasser le plus beau métier du monde >30

**CLIC & TIC** Lancez-vous avec Happi >31

**L'ACTEUR** Dans l'ombre, les mains qui font l'école >32

**DROIT DE REGARD** « Enseigner en prison, peut-être mon plus beau rôle » >34

**LECTURES** Enseigner aux élèves comment apprendre >36

**À VOTRE SERVICE** La cybersécurité des écoles au cœur d'un guide >37

**CÔTÉ PSY** « La musique adoucit les mœurs » mais pas que >38

**À VOTRE SERVICE** Futurs citoyens du monde >40

**CARTE PROF** Identités décoloniales. De l'Afrique à Mons >43

Comprendre et apprendre à la Maison de l'histoire européenne >44



$$S_1 = \pi r l = \pi \cdot \frac{1}{2} \cdot h = \pi \cdot \frac{1}{2} \cdot h$$

$$S_2 = \pi r^2 = \pi \cdot \left(\frac{1}{2}h\right)^2 = \pi \cdot \frac{1}{4}h^2$$

$$S_3 = \pi r^2 = \pi \cdot \frac{1}{4}h^2$$







Lisez-vous

le belge ?

La campagne *Lisez-vous le belge ?* revient du 1<sup>er</sup> au 30 novembre, mois dédié aux livres belges francophones dans toute leur diversité. Le PILEn, en partenariat avec les AML (Archives et Musée de la Littérature), Espace Nord, Objectif plumes et e-classe, invite les enseignants à y participer avec leurs élèves en répondant à un appel avant le 15 septembre. Les classes participantes seront appelées à manifester leur créativité et divers avantages leur sont réservés.

Informations : [linktr.ee/lisezvouslebelge](http://linktr.ee/lisezvouslebelge)

## Créer des séquences d'apprentissage en e-learning

Le Centre de Ressources Pédagogiques du SGNE lance son 5<sup>e</sup> appel à collaboration. Vous souhaitez collaborer, comme vacataire, à la création de séquences pédagogiques en e-learning mutualisées au profit de tous les enseignants de promotion sociale, participez au déploiement de plateformes d'apprentissage. Postulez entre le 22/09/22 et le 15/10/22. Voir la circulaire 8639 [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)



## Ne tournons pas autour du pot

- 
- 
- 
- 
- 
- 

Un fois encore, le fonds BYX géré par la Fondation Roi Baudouin soutient les écoles fondamentales de la FW-B à améliorer l'état, l'accès et les gestions de leurs sanitaires via un appel à projets. En plus d'un soutien financier, ils offrent un accompagnement pédagogique dans la mise en place du projet, des pistes de réflexion, des conseils pour l'aménagement des toilettes, des idées d'activités, etc. Plus d'infos : [kbs-frb.be/fr/fonds-byx-ne-tournons-pas-autour-du-pot-ecoles-fondamentales](http://kbs-frb.be/fr/fonds-byx-ne-tournons-pas-autour-du-pot-ecoles-fondamentales)



## Locaux scolaires et mouvements de jeunesse

Afin de favoriser la mise en contact entre les écoles et les mouvements de jeunesse, accroître les synergies en termes d'occupation des locaux au plus grand nombre et assurer une rentrée financière aux écoles, participer à la réalisation d'une cartographie des établissements ouverts à ce partenariat, il est demandé aux écoles de communiquer à ce sujet avant le 30/09/22 Voir la circulaire 8646 [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)

# Découvrir les nouveaux référentiels

Depuis plusieurs mois, les instituteurs de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> primaire et les maîtres d'éducation physique et de philosophie et de citoyenneté enseignant entre autres dans ces années sont formés par l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue (IFPC) à découvrir et appréhender les dispositifs du tronc commun et ses référentiels.

Lors de cette rentrée, les élèves quittant la maternelle continuent sur leur lancée et poursuivent le chemin du tronc commun en 1<sup>re</sup> primaire. Leurs condisciples arrivant en 2<sup>e</sup> primaire y entrent également. Afin que cette transition se passe au mieux, il était indispensable que tous les membres du personnel soient formés aux enjeux du tronc commun et aux nouveaux référentiels qui les accompagnent. À la veille des vacances d'été et de cette rentrée particulière, nous sommes allés à la rencontre de deux formatrices de Forest, tous réseaux confondus. Tout est mis en place dans cette école fondamentale forestoise pour que la journée se déroule au mieux que ce soit au niveau de l'accueil réservé par l'école aux participants

## Les objectifs

Les quatre phases de cette formation professionnelle continue obligatoire répondent à de nombreux objectifs. Un : découvrir le sens et les enjeux du tronc commun et les dispositifs spécifiques qui l'accompagnent. Deux : appréhender les clés de lecture des référentiels : leur philosophie, leur structure et leurs implications en termes d'enseignement-apprentissage. Trois : percevoir la continuité des apprentissages au travers des cohérences (verticale avec le référentiel des compétences initiales et les référentiels de P3 ; horizontale via les croisements et les visées transversales). Quatre : amorcer une démarche réflexive en s'appuyant sur les référentiels. La formation en présentiel visait la manipulation des référentiels et l'amorce d'une démarche réflexive. Ingrid Solbreux et Carine Bruwier insistent bien sur les différences entre référentiels et programmes. Les uns fixent le quoi (savoirs, savoir-faire et compétences en lien avec les attendus) et le quand : pour la première fois, les référentiels précisent de manière annuelle ces attendus en lien avec les contenus d'apprentissage. Les programmes, qui sont une prérogative des pouvoirs organisateurs, préciseront le comment.



**Institut interréseaux  
de la Formation  
professionnelle continue**

qu'au niveau des formatrices - Ingrid Solbreux et Carine Bruwier – à leur écoute.

## Le cadre de la formation

Cette formation professionnelle continue en présentiel fait suite à deux phases de formation en ligne. Les phases en distanciel portaient sur une première découverte des enjeux du tronc commun et des nouveaux référentiels via divers exercices. Si chacune s'accorde à dire que ces phases en ligne sont confortables, puisqu'elles permettent la gestion de son temps, tous n'étaient pas à l'aise avec le numérique. Après avoir suivi deux phases à distance, les participants se réjouissent de se retrouver en présentiel pour la phase 3 de la formation.

## L'organisation de la journée

Des groupes sont organisés. Les participantes, lors des phases 1 et 2 de la formation, ont été amenés à découvrir un référentiel disciplinaire de leur choix. Cette première appropriation est réinvestie en phase 3. Immédiatement, on entre dans le vif du sujet. Les référentiels disponibles en format PDF permettent à Ingrid Solbreux et Carine Bruwier de montrer comment naviguer facilement et utiliser au mieux ces outils. Les plus-values du format numérique sont nombreuses : la loupe qui permet une recherche rapide dans les référentiels, le surlignage pour identifier ce qui a déjà été abordé entre autres en



termes de contenus d'apprentissage, le travail collaboratif que ce type de document permet, la possibilité de mettre des commentaires pour expliciter notamment les acquis des élèves,... Ensuite, chaque groupe est chargé de présenter aux autres la structure, les enjeux et objectifs généraux du référentiel disciplinaire exploité. Cette mise en commun apporte une vraie plus-value de la formation. Les enseignant-es échangent, partagent et au final identifient les atouts des référentiels. « *Je sais exactement ce que je dois voir par année* », souligne une institutrice. Une collègue ajoute que « *grâce aux différents tableaux synoptiques, je sais ce qui a été vu avant et ce qui sera vu après. Je n'ai plus l'impression d'être seule. Je vois que je suis un petit caillou utile.* » Remarque générale : « *On tient enfin compte du développement de l'enfant. Il y a plus de manipulation avant de passer à l'abstraction. La progression dans les attendus est très explicite. Et puis, on parle enfin de langue d'apprentissage.* » L'après-midi est consacrée à cet aspect nouveau que sont les visées transversales. Le travail collaboratif entre les enseignant-es est clairement mis en avant.

### Et après ?

Au terme de la journée, les participant-es repartent rassuré-es et ravi-es de cette journée de formation et d'échanges. Les résultats des évaluations et les différents commentaires anonymes de l'évaluation de la formation « tronc commun » le prouvent : « *c'est dense, riche, mais avec cette structure on n'est plus dans le vide.* » « *Je doutais, maintenant je suis convaincue* », « *Explications claires précises et dynamiques* », « *La formation est utile, claire et précise* »... La phase 4 (en ligne) et le forum ouvert plusieurs semaines encore après la formation rassurent et permettront de prolonger cette journée bien utile ! En 2022-23, les formations seront destinées aux membres du personnel de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaire qui n'ont pas encore été formés. Pour plus de précisions sur le public cible de ces formations, voir Encart IFPC. Les formations sur les programmes (qui développent comment mettre en œuvre le contenu des référentiels) du niveau maternel et de 1<sup>re</sup> – 2<sup>e</sup> primaire seront quant à elles organisées au niveau des réseaux. Cette approche, étalée dans le temps, permet la cohérence et la continuité entre les formations. ●

## Un temps d'échanges essentiel

Anne Furnemont est institutrice de français langue d'apprentissage à l'Institut Sainte-Ursule, à Forest. Témoignage.

**PROF : Quelles étaient vos appréhensions avant cette formation en présentiel ?**

**Anne Furnemont :** Je me réjouissais surtout de pouvoir rencontrer des collègues d'autres écoles, d'autres réseaux et de pouvoir échanger ensemble. Nous avons besoin de ce moment même si la formation en ligne était top. Être en contact avec des profs du terrain et de toutes les disciplines est important. Les interactions font avancer.

**Vos représentations du Tronc commun et des référentiels ont-elles évolué ?**

Oui, j'ai une vision plus claire et précise de vers quoi on va. Des enjeux. Ces référentiels sont beaucoup plus clairs et précis que les compétences socles. Par exemple, pour le FLA, le référentiel donne beaucoup d'indications, alors qu'avant on était dans le flou. Le référentiel aide aussi les enseignants à travailler main dans la main grâce aux domaines transversaux, mais aussi en croisant les attendus communs à diverses disciplines.

**Quels sont les aspects positifs de ces référentiels ?**

Ils sont complets, riches et structurés. L'articulation des savoirs, savoir-faire, compétences et attendus donne du sens aux apprentissages. C'est un moyen de faire progresser tous les élèves. La progression dans les apprentissages est clairement identifiée.

J'aime aussi le découpage par année. On sait ce qui doit être vu et quand.

Globalement, ils ne sont pas trop théoriques ni déconnectés du terrain, même s'ils sont très denses.

**En quoi la formation vous a-t-elle été utile ?**

La formation est longue, mais indispensable. Elle permet d'entrer dans les référentiels, d'apprendre à les manipuler, à découvrir comment les utiliser efficacement. La formation en présentiel est essentielle. Je suis très contente et c'est motivant de voir des évolutions positives dans ce métier si complexe. ●

# Lutter, renforcer, améliorer

Rencontre avec  
Geoffroy Le Clercq  
pour nous éclairer  
sur les enjeux de  
cette rentrée et  
celles à venir.

**PROF : Qui êtes-vous ? Quel est votre rôle au sein des chantiers du Pacte ?**

**Geoffroy Le Clercq :** Je suis le coordinateur du chantier 2 parmi les 18 chantiers dédiés à la réforme du Pacte. Le chantier 2 concerne la mise en œuvre du Tronc commun (TC).

**Pouvez-vous nous dire quels sont les nouveautés de cette rentrée scolaire ?**

Elles sont nombreuses comme le démarrage du Tronc commun en P1-P2 avec l'entrée en vigueur des nouveaux référentiels.

Ces nouveaux référentiels qui vont remplacer les *Socles de compétences* et qui

sont la source des futurs programmes rédigés par les Fédérations de Pouvoir organisateur.

Ces référentiels énoncent les changements de ce que l'on va apprendre à l'école. Ils énoncent le quoi apprendre.

Autre nouveauté de cette rentrée est l'entrée progressive dans les dispositifs d'Accompagnement Personnalisé (AP).

Ainsi plusieurs périodes par semaine permettront à deux enseignant-es d'accompagner les élèves selon leurs difficultés et leurs besoins.

Ces mesures ont deux objectifs : lutter contre l'échec scolaire et améliorer les apprentissages des élèves.

Ces mesures spécifiques se déploieront et s'étendront dans les années à venir.

**Pourquoi de nouveaux référentiels ?**

Les anciens ont plus de 20 ans. Il était temps de les moderniser. Notre société évolue rapidement, l'école doit répondre aux besoins liés à celle-ci afin de faire des élèves des futurs citoyens capables de maîtriser de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

La volonté est d'initier les élèves à la découverte et l'acquisition de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences au travers de nouveaux domaines d'apprentissage (lire en page 8).

Par exemple, la formation socio-économique n'était que rarement abordée. Elle permettra d'aborder des savoirs importants pour le futur citoyen : par exemple sensibiliser aux interdépendances et enjeux environnementaux liés à la mondialisation, « *C'est quoi la délocalisation ? Quelles sont ses conséquences ?* »... Des choses importantes pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

Un autre aspect important lié au monde actuel, qui se trouve dans les nouveaux domaines du TC et les référentiels, est le renforcement du numérique. Il est essentiel que les citoyens de demain soient conscients de ses enjeux, puissent protéger leur e-dentité, aient les outils pour comprendre les rudiments des algorithmes et du codage...

Toutes ces compétences seront travaillées progressivement. L'objectif du Tronc commun est de développer des aptitudes techniques que l'on travaillait peu précédemment.

Il y a une volonté de créer un parcours d'apprentissage plus riche que les socles, de faire toucher les élèves à différents domaines pour être capables de mieux s'orienter.

Du point de vue de la forme, ces référentiels sont aussi plus précis, plus clairs et plus





explicites. Ils permettent aux enseignant-es de mettre en place un parcours d'apprentissage plus homogène d'un établissement à l'autre. Ils balisent les parcours d'apprentissage dans la durée, avec une progression réfléchie afin d'éviter les écarts entre les niveaux, les années.

### **De nouveaux référentiels pour l'après Tronc commun sont-ils prévus ?**

Oui, mais leur rédaction n'a pas encore commencé. Cela s'inscrit dans un processus sur plusieurs années. Cela s'inscrira autour de la réforme de l'après Tronc commun de l'enseignement de transition et de qualification. L'écriture de nouveaux référentiels pour l'après est une conséquence logique.

### **Quels sont les dispositifs mis en place pour soutenir les enseignant-es dans ces changements ?**

Ils sont multiples. D'abord les formations organisées en interréseaux par l'IFPC (lire le reportage pages 4 et 5 et 22 et 23).

Les Fédérations de Pouvoir organisateur organisent elles aussi des formations.

Les services de l'Administration produisent également des ressources (lire en page 9) pour aider à la prise en charge de ces référentiels. Ces outils régulièrement mis à jours, validés sont disponibles sur la plateforme de ressources e-classe.

### **Pouvez-vous nous en dire plus sur une des mesures d'accompagnement personnalisé qu'est le co-enseignement ?**

Il s'agit de la possibilité de prendre en charge à deux un groupe classe. Cela offre un éventail de possibilités facilitant la gestion du groupe et les pratiques de différenciation, permettant par exemple la mise en place de groupes de besoin temporaires, facilitant les observations et les diagnostics.

Cette année, deux périodes sont accordées en P1-P2 pour mettre en place ces dispositifs d'accompagnement personnalisé. Cela évoluera dans le futur (lire en page 9).

### **Quelles seront les autres nouveautés dans les années à venir ?**

Le Tronc commun va poursuivre son déploiement : les P3-P4 en 2023, puis ensuite annuellement. Forcément, il y aura parallèlement le déploiement des référentiels.

Deux grandes nouveautés à venir en 2023.

La première concerne le déploiement d'un cours de langues modernes (néerlandais/anglais/allemand) partout en Wallonie. Actuellement, ces cours sont obligatoires uniquement en région bruxelloise. Il est indispensable de renforcer l'apprentissage des langues le plus tôt possible. Mais nous sommes bien conscients des difficultés liées à la pénurie d'enseignant-es. Nous planchons sur des mesures pour y palier.

La seconde est le déploiement du Dossier d'Accompagnement de l'élève (D'AccE). Ce dossier permettra de consigner les difficultés persistantes constatées chez un élève, d'y notifier les mesures d'accompagnement spécifiques mises en place pour y remédier et leurs résultats, en permettant un suivi de l'élève même s'il change d'école. Le but est de lutter contre l'échec scolaire et le redoublement en s'inscrivant dans une approche évolutive : on interroge et on adapte les stratégies pédagogiques autant que nécessaire. Avec en ligne de mire un maintien qui doit devenir véritablement exceptionnel.

### **Avez-vous autre chose à ajouter ?**

Je voudrais rappeler que les ambitions du nouveau Tronc commun sont de lutter contre l'échec, de renforcer les apprentissages, de faire des élèves des citoyens éclairés capables de prendre leur cheminement en main aux termes de leur parcours et d'améliorer leur expérience scolaire. Faire que chacun trouve sa voie, sa place dans cette société grâce à un parcours scolaire positif et offrant une multiplicité de savoirs et compétences. ●

**Propos recueillis par  
Hedwige D'HOINE**

# Les nouveaux référentiels

**Des nouveaux référentiels du Tronc commun en interréseaux ont été conçus pour répondre aux défis d'enseignement du XXI<sup>e</sup> siècle.**

Après le référentiel des compétences initiales destiné à l'enseignement maternel et mis en œuvre depuis la rentrée 2020-2021, c'est au tour des référentiels du TC d'être mis en place en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires dès la rentrée de fin août 2022. Petit rappel de la mise en place dans le futur.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU TRONC COMMUN (et des réformes y afférentes)	
Niveau maternel	Rentrée scolaire 2020-2021
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> primaires	<b>Rentrée scolaire 2022-2023</b>
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> primaires	Rentrée scolaire 2023-2024
5 <sup>e</sup> primaire	Rentrée scolaire 2024-2025
6 <sup>e</sup> primaire	Rentrée scolaire 2025-2026
1 <sup>re</sup> secondaire	Rentrée scolaire 2026-2027
2 <sup>e</sup> secondaire	Rentrée scolaire 2027-2028
3 <sup>e</sup> secondaire	Rentrée scolaire 2028-2029

Les référentiels du Tronc commun fixent le *quoi* apprendre et le *quand* et explicitent les contenus et attendus, ainsi que la progression. La méthodologie, le *comment* apprendre, quant à elle sera définie, sans entraver la liberté pédagogique des enseignant-es, dans les programmes rédigés par les différents pouvoirs organisateurs.



Le Tronc commun comporte cinq domaines spécifiques et trois domaines transversaux. Les domaines comportent des référentiels pour chaque champ de domaine. Par exemple, dans le domaine *Français, Arts et Culture*, il y a le référentiel de *Français – Langues anciennes* et le référentiel d'*Éducation culturelle et artistique*. Chaque référentiel reprend les savoirs, savoir-faire, compétences et attendus de 1<sup>er</sup> primaire à la 3<sup>e</sup> secondaire.

Domaines spécifiques	Domaines transversaux
<b>Domaine 1</b> Français, Arts et Culture	<b>Domaine 6</b> Créativité, Engagement et Esprit d'entreprise
<b>Domaine 2</b> Langues modernes	<b>Domaine 7</b> Apprendre à apprendre et poser des choix
<b>Domaine 3</b> Mathématiques, Sciences et Techniques	<b>Domaine 8</b> Apprendre à s'orienter
<b>Domaine 4</b> Sciences humaines ; Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	
<b>Domaine 5</b> Éducation physique et à la santé	

Ils cadrent les évaluations des attendus afin de permettre à tous les élèves de progresser et aux enseignant-es de mieux cerner les besoins des élèves afin d'adapter leurs pratiques pédagogiques.

Tous les référentiels sont consultables sur [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) et [e-classe.be](http://e-classe.be) (même hors connexion). •

**H. D'H.**



# Soutenir et accompagner

Pour soutenir la différenciation et accompagner les enseignant-es dans le suivi des élèves, des moyens d'encadrement supplémentaires ont été prévus. Il s'agit de « périodes AP » (accompagnement personnalisé) via, par exemple, des périodes de co-enseignement prévues plusieurs heures par semaine.

## Co-enseignement

De janvier 2019 à juin 2021, 146 écoles de l'enseignement fondamental et du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire ont participé à des expériences-pilotes<sup>(1)</sup>. Il en résulte que l'intervention ponctuelle et régulière d'un-e coenseignant-e permet une régulation des apprentissages en permettant des pratiques pédagogiques adaptées aux besoins des élèves. Cela facilite la mise en place de projets collectifs et de la différenciation. Vous pouvez relire, à ce propos, le témoignage des institutrices Cindy Choffray et Sylvie Thomas dans *PROF 52*<sup>(2)</sup>.

Durant l'année scolaire 2022-2023, des périodes supplémentaires appelées « Périodes AP » seront accordées en P1-P2 pendant minimum 2 périodes par semaine pour mettre en place des dispositifs de différenciation et d'accompagnement personnalisé des élèves. Dès 2023-2024, ces moyens seront accrus.

La modalité organisationnelle des périodes AP est « deux intervenants au bénéfice d'une classe ». Les précisions quant aux possibilités selon le nombre d'implantations, d'élèves se trouvent dans la circulaire 8624<sup>(3)</sup>.

## Des ressources pour en savoir plus

Afin d'aider les équipes éducatives à mettre en œuvre les périodes d'accompagnement personnalisé dans une dynamique de différenciation et de co-intervention, des ressources théoriques et pratiques sont diffusées progressivement sur la plateforme e-classe au sein du dossier « Différenciation et accompagnement personnalisé »<sup>(4)</sup>. Ces ressources sont issues des résultats d'expériences pilotes qui ont eu lieu entre 2019 et 2021 dans des écoles fondamentales et secondaires. ●

## H. D'H.

<sup>(1)</sup> Cellule de support – AGE/DGPSE/SGAP/DPE, Rapport d'évaluation finale de l'expérience pilote liée à l'implémentation de dispositifs de différenciation et d'accompagnement personnalisé dans l'enseignement fondamental, octobre 2021.

<sup>(2)</sup> *PROF n°52*, « l'Acteur » <[www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=3440](http://www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=3440)>

<sup>(3)</sup> Circulaire 8624 <http://www.enseignement.be/circulaires>

<sup>(4)</sup> <https://www.e-classe.be/2c5b4d0d-18fc-4c46-a47a-a7c5eb7e6361>

# Les dispositifs FLA et DASPA

Des mesures propres aux dispositifs Français Langue d'Apprentissage (FLA) et Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés (DASPA) existaient précédemment, mais des ajustements sont prévus.

## Français Langue d'Apprentissage

Dès la rentrée de 2022, les dispositifs FLA sont recentrés autour des élèves de M3 à la P4 ayant des difficultés importantes après une évaluation des compétences langagières. Deux thématiques DASPA et FLA, le dossier « Maîtriser la langue de l'école » et les outils d'évaluation, sont disponibles sur e-classe.be<sup>(1)</sup>. Ces thématiques et dossiers sont mis à jour de manière régulière.

Plusieurs modifications ont été apportées aux outils d'évaluation afin de mieux cibler les difficultés des élèves dans leur niveau de la maîtrise du français de scolarisation.

## Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés

Dès la rentrée, la catégorie « assimilé au primo-arrivant » sera étendue aux élèves de nationalité belge depuis moins d'un an.

## Formation des enseignant-es

Une modification profonde liée à la formation sera réalisée en vue de la rentrée 2023-2024 afin de clarifier et régulariser les statuts dans ces domaines. Pour plus de détails des formations organisées par l'IFPC et les Pouvoirs organisateurs, voir la circulaire 8624<sup>(2)</sup>. Pour toute question portant sur les objectifs, l'organisation et les formations aux dispositifs DASPA/FLA, veuillez utiliser l'adresse mail [daspa-fla@cfwb.be](mailto:daspa-fla@cfwb.be). ●

## H. D'H.

<sup>(1)</sup> Outils DASPA-FLA [www.e-classe.be/fb9000ad-faa8-4a24-8566-9aff822b7f2](http://www.e-classe.be/fb9000ad-faa8-4a24-8566-9aff822b7f2)

<sup>(2)</sup> Circulaire 8624 <http://www.enseignement.be/circulaires>

# Des pôles territoriaux pour mieux inclure

Dès la rentrée, 48 pôles territoriaux seront opérationnels. Vue générale sur cette réforme du Pacte dont les objectifs sont : aménager, inclure, s'épanouir.

Une réforme clé pour décroisser l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire

## Qu'entend-on par pôle territorial ?

Un pôle territorial est une structure attachée à une école d'enseignement spécialisé. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de minimum 15 personnes, toutes spécialisées dans les troubles d'apprentissage et/ou dans le soutien au handicap.

Leur mission est d'accompagner, d'une part, les équipes de l'enseignement ordinaire pour mieux appréhender le caractère hétérogène des classes ainsi que pour mettre en œuvre les aménagements raisonnables (AR) et les intégrations permanentes totales (IPT) ; et d'autre part, les élèves à besoins spécifiques (AR et IPT) lorsque cela s'avère nécessaire.

48 pôles couvrent les écoles des 10 zones d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'enseignement maternel à l'enseignement secondaire. Ces pôles peuvent être inter-réseaux et inter-niveaux. Cela signifie que les écoles membres d'un même pôle territorial peuvent ainsi relever de différents réseaux d'enseignement et/ou niveaux d'enseignement.

Chaque pôle est composé d'une équipe d'enseignants, d'éducateurs, de logopèdes, de kinés... Un coordonnateur, placé sous l'autorité de la direction de l'école « siège », organise le travail de cette équipe pluridisciplinaire. Tous les membres de l'équipe sont spécialisés dans les troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie, trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, haut potentiel...) et/ou dans le soutien au handicap.

Ils ne travaillent pas de manière isolée, mais partagent leurs compétences afin d'accompagner les équipes et si cela s'avère nécessaire, les élèves de l'enseignement ordinaire avec des besoins spécifiques.

## Une scolarité de proximité

Tout pôle territorial est attaché à une école d'enseignement spécialisé, appelée « école siège ». Une ou plusieurs autres écoles d'enseignement spécialisé, dites « écoles partenaires » peuvent être associées au pôle.

Toutes les écoles de l'enseignement ordinaire, sans exception, signent une convention de coopération avec un pôle. Ces écoles sont appelées « écoles coopérantes ».

Cette organisation permet à chaque élève présentant des besoins spécifiques de suivre sa scolarité près de chez lui, en bénéficiant de l'accompagnement du pôle territorial avec lequel coopère son école si cela s'avère nécessaire.

Concrètement, après qu'un diagnostic ait été posé par un spécialiste, les parents sollicitent la direction de l'école pour rédiger un protocole et déterminer les aménagements raisonnables nécessaires. L'école d'enseignement ordinaire ainsi que le Centre PMS duquel elle est partenaire, restent les premiers acteurs dans la mise en place des aménagements raisonnables. Dans le cas où ceux-ci n'ont pas les effets escomptés, l'école peut alors faire appel au pôle territorial avec lequel il coopère afin de recevoir conseils et guidance.

## Comment agir pour que chaque élève s'épanouisse au mieux dans son école ?

Comment mutualiser et mieux répartir les accompagnements en tenant compte des besoins de toutes les écoles d'une même zone ? Comment organiser l'école pour qu'aucun élève à besoins spécifiques ne soit privé d'accompagnement ou ne doive aller le chercher loin de chez lui ?

Ces réponses sont à chercher dans la création des pôles qui recentrent l'enseignement spécialisé vers les élèves qui en ont réellement



besoin et qui donnent l'opportunité à d'autres de suivre leur scolarité dans une école dite « ordinaire ». Les pôles participent à créer des écoles plus inclusives qui prennent en charge tous les élèves sans discrimination, acceptent leurs différences, permettent à chaque élève de s'épanouir et d'apprendre en tenant compte de ses ressources et de ses difficultés tout en respectant son rythme.

### Caractère obligatoire de l'adhésion à un pôle ?

Pour les écoles d'enseignement spécialisé, l'adhésion à un pôle territorial est facultative. En revanche, à partir de la rentrée 2022, toutes les écoles d'enseignement ordinaire ont l'obligation de collaborer avec un pôle territorial de leur zone (des dérogations sont possibles pour des écoles situées dans des zones contiguës). Une école d'enseignement ordinaire ne peut coopérer qu'avec un seul pôle territorial.

### Comment sont composées les équipes des pôles territoriaux ?

Lors de la phase de transition, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-26, les équipes des pôles territoriaux seront progressivement constituées.

Pour l'année scolaire 2022-23, seront engagés au sein des équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux 48 équivalents temps plein (ETP) pour les coordonnateurs et un minimum de 300 ETP pour les membres du personnel d'enseignement et soutien.

À partir de l'année scolaire 2026-27, chaque pôle disposera d'un coordonnateur et, en moyenne, d'une équipe d'une trentaine de professionnels selon la taille du pôle (c'est-à-dire le nombre d'élèves inscrits dans les écoles d'enseignement ordinaire coopérantes du pôle) et du nombre d'élèves en intégration permanente totale et/ou présentant des besoins spécifiques sensorimoteurs nécessitant un suivi important.

### Comment les pôles territoriaux sont-ils financés ?

La FW-B finance les pôles en couvrant aussi bien les frais de personnel que les frais de fonctionnement (équipements, frais de déplacement...). Ceux-ci sont payés au moyen d'une

dotation/subvention versée au pouvoir organisateur de l'école siège.

Le pôle étant attaché à l'école siège, mais constituant néanmoins une structure distincte de celle-ci, les moyens alloués au pôle ne pourront pas être globalisés ou confondus avec les moyens octroyés à l'école siège.

Chaque pôle bénéficiera d'un financement de base, calculé en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les écoles d'enseignement ordinaire avec lequel il coopère.

À cela s'ajoutera, le cas échéant, un financement complémentaire basé sur le nombre d'élèves en intégration permanente totale et/ou sur le nombre d'élèves présentant des troubles sensorimoteurs demandant un suivi important.

### Calendrier d'introduction de cette organisation ?

La mise en place des pôles est prévue selon un calendrier spécifique qui a commencé dès l'année scolaire 2021-2022.

Cette réforme du Pacte et sa mise en œuvre se feront par étapes tant en ce qui concerne leur organisation, le développement des équipes qui les composeront qu'au niveau des budgets alloués sous forme de dotation ou subvention aux différents pouvoirs organisateurs.

### Pour en savoir plus...

Lien vers la Circulaire 8578<sup>(1)</sup> du 12 mai 2022 relative à l'organisation générale des pôles territoriaux et du dispositif d'intégration permanente totale. ●

**Dominique GERVASONI**

<sup>(1)</sup> [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)



## LES CHIFFRES

**48** pôles dans les **10** zones d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**11 000** élèves en Intégration Permanente Totale

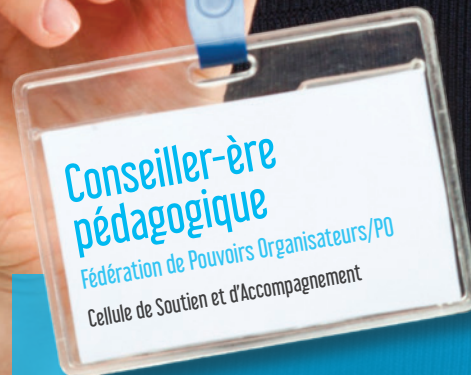
**103** millions d'euros pour l'intégration et l'inclusion des enfants à besoins spécifiques

2021 à 2026 : période transitoire de **5** ans

Au moins **15** ETP (logopèdes, ergothérapeutes, neuropsychologues, etc.) minimum par pôle. Leur nombre dépend du nombre d'élèves total dans les écoles d'enseignement ordinaire coopérant avec le pôle.

# Cartes d'identité des intervenants externes à l'école

Dans le nouveau mode de gouvernance des écoles, les missions et rôles des différents intervenants externes ont changé. Qui fait quoi ? Dans quel contexte ? Pour quelle(s) mission(s) ?



## Missions auprès des enseignant-es

- Accompagner les enseignant-es à la construction de démarches pédagogiques, d'outils pour leurs cours
- Répondre aux demandes en termes de méthodologie et de didactique
- Informer les équipes pédagogiques des réformes en matière de programme, d'innovations pédagogiques
- Conseiller et soutenir les enseignant-es dans l'utilisation du numérique dans leurs pratiques pédagogiques
- Offrir un appui dans la mise en œuvre du PECA

## Missions auprès des écoles

- Appui dans l'élaboration des plans de pilotage et mise en œuvre du contrat d'objectifs en lien avec leur projet d'établissement
- Accompagner et soutenir les directions dans le développement du travail collaboratif
- Conseiller et accompagner les écoles dans le déploiement du numérique
- Soutenir et conseiller les équipes pédagogiques pour lesquelles des points d'amélioration qu'elles ont relevés ou qui ont été constatés soit par l'Inspection, soit par le PO
- Assister les écoles dans l'autoanalyse des résultats obtenus par les élèves lors des évaluations externes

CONSEILLER-OUTILLER  
RÉPONDRE A DES DEMANDES  
ASSISTER-ACCOMPAGNER

## Délégué-e au contrat d'objectifs (DCO)

Pouvoir régulateur

AGE - DGPSE - Service général du Pilotage des Écoles et des CPMS - Directions des zones

### Missions auprès des écoles

- Analyser la cohérence et l'adéquation du Plan de Pilotage au départ du diagnostic réalisé par l'école
- S'assurer de la contribution de chaque Plan de Pilotage aux Objectifs d'Amélioration du Système Éducatif
- Rencontrer les directions d'établissement, les Pouvoirs Organisateur et les Fédérations de Pouvoirs Organisateur dans le cadre des Plans de Pilotage et de l'implémentation de la nouvelle Gouvernance
- Contractualiser les Plans de Pilotage et les Dispositifs d'Ajustement
- Suivre et évaluer les Contrats d'Objectifs et les Protocoles de Collaboration au travers d'un dialogue constructif avec les écoles
- Proposer aux établissements des ressources FW-B

ANALYSER - DIALOGUER  
CONTRACTUALISER - ÉVALUER

## Directeur-trice de zone (DZ)

Pouvoir régulateur

AGE - DGPSE - Service général du Pilotage des Écoles et des CPMS - Directions des zones

### Missions auprès des écoles

- Coordonner et superviser le travail des DCO de sa zone et assurer l'équité entre les 10 zones
- Procéder à la contractualisation des Plans de Pilotage et des Dispositifs d'Ajustement avec les écoles et les Pouvoirs Organisateur
- S'assurer de la mise en œuvre des Contrats d'Objectifs / des Protocoles de Collaboration

COORDONNER - DIALOGUER  
CONTRACTUALISER - ANALYSER

## Inspecteur-trice

Pouvoir régulateur

AGE - DGPSE - Service général du Pilotage des Écoles et des CPMS - Directions des zones

### Missions auprès des enseignant-es

- Évaluer l'aptitude pédagogique ou professionnelle à la demande du PO ou de son représentant (chef-fe d'établissement)

### Documents à présenter lors d'une évaluation

- Les documents (sous la forme qui grée à chaque enseignant-e) attestant de la préparation des cours et reprenant OBLIGATOIREMENT deux types d'information :
  - de type calendrier, précisant les moments et les activités programmées (par ex. journal de classe et/ou plan prévisionnel) ;
  - d'ordre pédagogique, reprenant l'intention pédagogique, la situation de départ, les étapes principales de l'activité...

Ils doivent également avoir accès aux évaluations de tous types.

### Missions auprès des écoles

- Réaliser un audit lorsqu'une école éprouve des difficultés à établir son plan de pilotage, à mettre en œuvre son Contrat d'objectifs ou lorsqu'elle est identifiée comme école en dispositif d'ajustement
- Évaluer la mise en œuvre des dispositifs pédagogiques, en quoi ils poursuivent les objectifs visés et le cadre législatif
- Contrôler et investiguer en cas de manquement substantiel lors d'un audit ou une évaluation

ÉVALUER - CONTRÔLER - AUDITER

Hedwige D'HOINE



# Que font les inspecteurs dans les écoles ?

**Avec les changements dans le pilotage de l'enseignement, les inspecteurs restent présents dans les écoles. Mais pour quels rôles ? Précisions.**

Pour Pascale Genot, Inspectrice générale coordonnatrice, la réforme de 2019 du Service général de l'Inspection (SGI) consécutive au Pacte pour un Enseignement d'Excellence<sup>(1)</sup> s'inscrivait « dans un cheminement »<sup>(2)</sup>. Retour sur celui-ci et point sur la situation actuelle.

**PROF : La précédente réforme de l'Inspection datait de 2007. Dans quel contexte ?**

**Pascale Genot :** Aux environs des années '90, il y a eu une prise de conscience du caractère très inégalitaire de notre enseignement. Une forme de consensus s'est dégagée au sein des acteurs de l'enseignement pour réduire ces inégalités notamment en établissant des socles de compétences et des référentiels communs à toutes les écoles et tous les enseignants.

Un pilotage interréseaux de l'enseignement est apparu, avec la création d'une Commission de Pilotage, l'élaboration d'indicateurs chiffrés, la mise en place d'épreuves certificatives...

À l'époque, l'Inspection a connu une première grande réforme s'inscrivant dans ce mouvement.

En 2007 a ainsi été créé un Service général de l'Inspection (SGI) regroupant l'inspection de l'enseignement organisé et l'inspection de l'enseignement subventionné. Les missions du SGI ont été recentrées sur les aspects pédagogiques, en particulier sur le respect des référentiels, des programmes et des principes pédagogiques découlant du décret Missions. À partir de 2007, les missions de l'Inspection ont surtout porté sur le contrôle du niveau des études dans les différentes disciplines et sur l'évaluation de dispositifs pédagogiques ; elles ont été moins centrées

sur le contrôle des pratiques des enseignants. Dans le même temps, des cellules de conseils et de soutien pédagogiques ont été créées au sein des différents réseaux.



« Les inspecteurs représentent le regard pédagogique du régulateur dans les établissements. »

**Le Pacte a amplifié cette volonté d'encadrement du système éducatif associant les acteurs, mais en impliquant aussi les écoles directement ?**

Oui, dans le cadre de la réforme de 2007, les inspecteurs effectuaient systématiquement tous les trois ans, dans chaque école, un contrôle du respect des balises fixées par le pouvoir régulateur.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le nouveau modèle de pilotage repose sur un principe d'autonomie et de responsabilisation des établissements. Il est peu compatible avec un contrôle systématique du niveau des études. Des objectifs s'amélioration du système éducatif (OASE) sont fixés pour l'ensemble de l'enseignement obligatoire de la FWB. À charge des écoles de se fixer leurs

objectifs spécifiques, en cohérence avec les OASE, en fonction de leurs réalités et de leur diagnostic, et d'établir les stratégies pour les atteindre. Les PO, par l'intermédiaire des conseillers au soutien et à l'accompagnement (CSA), soutiennent les écoles dans la préparation et la mise en œuvre de leur contrat d'objectifs (CO) tandis que les directeurs de zone (DZ) et les délégués au contrat d'objectifs (DCO), qui sont les représentants du pouvoir régulateur, contractualisent et vérifient l'atteinte des objectifs.

**Les inspectrices et les inspecteurs restent aussi des représentants du pouvoir régulateur dans les écoles. Pour quels rôles ?**

C'est ce qui est peut-être encore compliqué à comprendre parce qu'ils sont de différents ordres : missions d'audit, d'évaluation des dispositifs pédagogiques, et d'investigation et de contrôle, principalement.

Ce qui est également nouveau, c'est que pour chacune de ses missions, l'Inspection reçoit un mandat qui définit les limites et la portée de son intervention. Les missions sont ainsi mieux balisées et mieux articulées au pilotage des écoles.

On pourrait tenter de clarifier le travail de l'Inspection par la question que se pose l'inspecteur lorsqu'il intervient dans une école. Cette question diffère selon le type de mission qu'il est amené à exercer.

Commençons par l'audit, une mission qui a été créée dans le cadre de la contractualisation des écoles avec le pouvoir régulateur. Elle peut intervenir dans deux cas. Premier cas : l'audit réalisé auprès d'écoles en dispositif d'ajustement (EDA), c'est-à-dire qui enregistrent des performances en-dessous des écoles de même catégorie et de même profil. L'inspecteur apporte un regard extérieur pour dégager les points faibles que l'école doit améliorer et les points forts sur lesquels elle peut s'appuyer pour atteindre de meilleurs résultats.

Deuxième cas : l'audit mené à la demande des DZ/DCO lorsque, pour des raisons d'ordre divers, l'école ne parvient pas à contractualiser avec le pouvoir régulateur, ou suite à une évaluation intermédiaire ou finale du CO.

La question que se pose alors l'inspecteur est : « *Quels sont les processus mis en œuvre par l'école qui dysfonctionnent à un point tel que celle-ci a été identifiée en EDA ; ne parvient pas à conclure un CO ou à rencontrer ses objectifs ?* ».

### Et pour les deux autres missions principales ?

Elles existaient déjà auparavant, sous d'autres formes. Il s'agit de la mission d'évaluation de dispositifs pédagogiques/éducatifs et de la mission d'investigation et de contrôle spécifique.

Dans le cadre d'une mission d'évaluation, les inspecteurs se rendent dans des écoles, sélectionnées sur échantillonnage, pour collecter des informations. Le but est d'informer le Gouvernement sur la manière dont les dispositifs pédagogiques/éducatifs sont mis en œuvre au regard du prescrit réglementaire. Parfois en collaboration avec les universités d'ailleurs, apportant leur regard de pédagogues et de praticiens.

La question que se pose alors l'inspecteur est : « *Comment le dispositif adopté par le législateur est-il mis concrètement en œuvre ? Quels obstacles, quelles conditions nécessaires et quelles bonnes pratiques peuvent être observées ?* ».

Enfin, dans le cadre de l'investigation et du contrôle, la mission des inspecteurs s'apparente plus à une enquête menée à la suite d'une plainte ou d'un manquement substantiel détecté à l'occasion d'une autre mission. Dans ce cas, le rapport s'adresse à l'école et à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

La question que se pose alors l'inspecteur est : « *Les faits dénoncés sont-ils avérés ? Quel est le degré de gravité ? Comment peut-on les expliquer ? Quelle suite donner à ce constat ?* »

### Et l'Inspection a à remplir bon nombre d'autres missions...

Oui, dont l'importante mission d'expertise pour les évaluations non certificatives et certificatives. Pour ces dernières, des équipes d'inspecteurs travaillent à l'élaboration des épreuves durant toute l'année mais la grosse mobilisation a lieu en mai et en juin. À cette époque de l'année, ce sont tous les membres du SGI, accompagnés des DCO/DZ, qui y sont occupés à temps plein.

Là aussi, habités par une question : « *Comment élaborer et organiser les épreuves pour qu'elles soient pertinentes et justes ?* » •

### Propos recueillis par Monica GLINEUR

(1) [www.gallilex.cfwb.be/fr/leg\\_res\\_02.php?ncda=46239&referant=I02](http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_02.php?ncda=46239&referant=I02)

(2) Lire l'interview parue en pages 8 et 9 dans notre édition de septembre-octobre-novembre 2019. [www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=2854](http://www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=2854)



© PROF./FWB/ Boris Rokko

# Apprendre en bougeant avant de se rasseoir...

**Après le diner et la récré, la quarantaine d'enfants de l'école communale de Harsin vivent des ateliers « cinq sens », avant de retourner en classe. Une autre façon d'apprendre...**

Depuis un an, les élèves de l'école communale de Harsin participent à des ateliers en début d'après-midi, avant de revenir en classe. Une autre façon d'apprendre, qui ne se limite pas à ce changement, puisqu'il n'est plus question de devoirs à la maison ni de bilans à Noël, Pâques ou fin juin. Explication par Olivier Bande, directeur de quatre des sept implantations des écoles communales de Nassogne, dont celle de Harsin.

*« Cela fait longtemps que je voulais mettre en place une façon de fonctionner différente, explique M. Bande. Les enfants ne sont pas performants, assis sur un banc, après le repas. C'est reconnu scientifiquement, et c'est compliqué pour tout le monde d'ailleurs ! Ce qu'on a voulu, c'est rendre les apprentissages plus performants, en cassant les horaires. Les*

*apprentissages sont donnés différemment, en tablant sur les cinq sens. »*

Au printemps 2021, le directeur en a parlé aux trois institutrices de l'école qui comptait l'année dernière 42 enfants : Christine Lecomte, chargée des maternelles ; Tatiana Dony (1-2-3P) et Sabine Collignon (4-5-6P). Pas question d'embarquer dans le projet une institutrice réticente. Toutes trois étaient partantes, mais cela ne suffisait pas...

## **L'indispensable soutien du PO**

Comme l'école se termine à 16h15, et que les périodes des trois institutrices ne sont pas extensibles, il fallait trouver des animateurs-trices de ces ateliers « cinq sens ». Le projet a été proposé à deux personnes qui



se chargeaient déjà de l'extrascolaire dans les écoles communales (Sophie Georges et Laetitia Boulanger) et à une aide maternelle (Vanessa Genin). Le directeur a pu convaincre la Commune de financer 5 heures/semaine pour chacune d'elles. À ces moyens structurels s'ajoute l'enthousiasme de bénévoles intervenant pour des activités sportives ou artistiques, par exemple.

Les institutrices collaborent évidemment avec les animatrices des ateliers, pour que ces derniers soient des moments de réels apprentissages, et pour exploiter ce qui s'y fait dans leurs séquences de cours. Institutrices et animatrices travaillent en binôme, pour construire ces ponts entre la classe et les ateliers. Mais aussi avec les bénévoles. « *Il y a beaucoup de concertation au sujet de ces ateliers. Quand une personne-ressource propose un atelier, on voit ce qu'on peut travailler en classe à ce sujet...* »

Après un an de fonctionnement, il n'est pas encore question d'aller plus loin dans la refonte des horaires journaliers. « *On a commencé par l'après-midi uniquement* », précise M. Bande, parce qu'il y a d'autres changements que ceux des rythmes dans ce projet global.

### La confiance des parents

Il n'y a plus de devoirs à la maison – « *Les enfants travaillent déjà de 8h30 à 16h15* » - ni de « sessions » de contrôles/bilans à Noël, Pâques ou en juin. « *Un enseignant n'a pas besoin de faire un contrôle pour savoir que le petit Martin ne maîtrise pas le passage à la dizaine !* », justifie le directeur. Les évaluations externes (certificatives et non certificatives) jouent le rôle de baromètre...

Confirmation par les enseignantes. Tatiana Dony (1-2-3P) a constaté que certains enfants « *s'engagent lors des ateliers dans des apprentissages qu'ils n'auraient pas acquis en restant assis sur un banc...* »

Sa collègue Sabine Collignon (4-5-6P) confie que cette nouvelle façon de travailler lui a permis de « *retrouver de la sérénité par rapport à la matière : quand ça ne rentre pas, j'arrête d'essayer de leur faire du bourrage de crâne ! Et les enfants n'ont plus le stress des contrôles...* » Quant aux apprentissages, « *je me fais mon propre avis au cours de l'année, et je n'ai eu aucune surprise quand j'ai fait passer des tests sous forme de révision...* »



Comme le projet en était à sa première année, « *il faut se faire rassurante auprès des parents, qui doivent faire confiance à l'enseignant à 100 %* », ajoute M<sup>me</sup> Collignon. Après tout, « *on n'est pas des petits novices* », sourit Olivier Bande... ●

**Didier CATTEAU**

# CALENDRIER SCOLAIRE

# 2022-2023

## AOUT

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

## OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

## NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

## DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

## MARS

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## MAI

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## JUIN

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

## JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

■ Début et fin d'année scolaire ■ Jours de congé ■ Vacances d'été

# CALENDRIER SCOLAIRE

# 2023-2024

## AOUT

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

## JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

## MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

## MAI

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

■ Début et fin d'année scolaire

■ Jours de congé

■ Vacances d'été



# Patchwork 2

## un appel à projets du PECA

Depuis septembre 2020, le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) se met en place à travers tous les niveaux de l'enseignement obligatoire. Il a pour vocation d'ouvrir chaque élève, de manière originale, à tous les aspects culturels et artistiques via trois actions : connaître, rencontrer et pratiquer.

L'implémentation du PECA dans le Tronc commun est soutenue par de nouvelles ressources pédagogiques, humaines et budgétaires. Elle mobilise et organise la mise en réseau du secteur éducatif et culturel au sens large, qu'il s'agisse d'établissements scolaires de l'enseignement obligatoire ou artistique (ESAHR), d'institutions culturelles, d'artistes...

Dans ce contexte, en 2021-2022, de nombreux projets pilotes ont été mis en place au sein des écoles de la FW-B. *Patchwork* était l'un d'entre eux. Il a permis à des professeurs de l'ESAHR (académies) d'intervenir dans des classes de l'enseignement obligatoire en binômes « inter-académies » ou avec des opérateurs culturels personnes morales (asbl, institutions...) et/ ou des artistes non inscrits dans ces structures. Il a donné lieu à plus de 360 activités et rencontres et a permis aux élèves de s'immerger pendant deux périodes, dans des domaines artistiques originaux et diversifiés. L'évaluation de ce projet pilote étant particulièrement positive, *Patchwork 2* est donc reconduit pour l'année scolaire 2022-2023.

### Patchwork 2, c'est quoi ?

Comme en couture où l'on mixe des tissus différents et variés pour créer une œuvre unique et originale, *Patchwork 2* est un projet artistique et culturel proposé au sein d'une école par un binôme.

Le binôme propose une activité originale dispensée aux classes soit pendant deux périodes consécutives ou dissociées. Le binôme est composé soit d'un enseignant issu d'un établissement d'enseignement partenaire (Académie) et d'un opérateur culturel ou un

**Patchwork 2 est un appel à projets à caractère culturel et artistique donnant lieu à une subvention de 400 € par projet. Découvrons-le.**



artiste, soit de deux enseignants issus d'un ou de deux établissement(s) d'enseignement partenaire (Académie).

Ce binôme est donc composé de deux intervenants appartenant de préférence à des domaines artistiques différents. Par exemple, le binôme peut être composé d'un musicien et d'un danseur et l'activité mélangera donc les arts de chacun d'eux pour proposer une activité unique et originale. Les domaines artistiques concernés sont notamment la musique, la danse, les arts de la parole, les arts plastiques...

### Pour qui ?

Cet appel à projets est destiné à tous les établissements de l'enseignement maternel, primaire ordinaire ou spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé, ou un enseignement en alternance (CEFA) organisés ou subventionnés par la FW-B. Une priorité sera donnée aux classes qui sont concernées par l'implémentation du Tronc commun (M1 à P2) et des nouveaux référentiels s'y rapportant, en accordant une attention particulière aux implantations à indice socio-économique faible. Mais aussi à ceux qui, précédemment, ont peu ou n'ont pas bénéficié de subventions dans le cadre d'appels à projets FW-B. Les établissements situés dans des communes ne disposant pas d'un opérateur culturel reconnu par la FW-B seront également prioritaires.

### Comment ?

Pour bénéficier de cette subvention, il faut compléter un formulaire en ligne avant le 01 octobre 2022 à minuit et respecter les procédures explicitées dans la circulaire 8643 et sur le site Culture et Enseignement <sup>(1)</sup>. ●

### Hedwige D'HOINE

<sup>(1)</sup> Plus d'informations via la circulaire 8643 [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires) et la procédure complète [www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=22135](http://www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=22135)

# État des lieux du pilotage des écoles

**Les évaluations intermédiaires des contrats d'objectifs de la première vague débuteront dès février 2023. Revenons sur cette mesure phare du Pacte.**

1 685

C'est le nombre d'écoles sur un total de 2 685 qui mettent actuellement en œuvre leur premier contrat d'objectifs avec la Fédération Wallonie-Bruxelles..

885

C'est le nombre d'écoles qui sont maintenant en cours de finalisation de leur plan de pilotage.

Des équipes éducatives plus autonomes, qui travaillent et prennent des décisions collectivement pour élaborer le futur de leur école : c'est le principe du nouveau système de pilotage des écoles. La réforme du pilotage des écoles mise en place par le Pacte a pour objectif de rendre le système éducatif plus efficace et plus équitable.

## **Soutenir. Responsabiliser. Dialoguer.**

Concrètement, chaque direction d'école, avec son équipe éducative, élabore son plan de pilotage qui, une fois approuvé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, devient contrat d'objectifs pour une durée de six ans. Ensemble, direction et équipe éducative, soutenues par leur pouvoir organisateur et accompagnées par un délégué au contrat d'objectifs (DCO) <sup>(1)</sup> de la FW-B tracent le chemin à parcourir pour l'avenir de leur école en tenant compte des 7 objectifs d'amélioration du système scolaire fixés par le Pacte.

Ainsi, chacune des 2 685 écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles contribue, à son niveau, à l'amélioration de la qualité de notre enseignement.

## **Un processus d'élaboration dans une dynamique collective**

Dans le cadre de l'élaboration de son plan de pilotage, chaque école est autonome. Son plan de pilotage est établi en fonction de sa réalité, de l'analyse de ses forces et de ses faiblesses réalisée par l'équipe éducative elle-même. Pour avoir du sens, le plan de pilotage doit être issu d'une dynamique de réflexion collective.

Pourquoi ? Parce que le plan de pilotage n'a de sens que s'il entraîne toute l'équipe de l'école durant les six années qui suivent. C'est aussi pour cela que le Pacte prévoit, notamment, des temps de travail collaboratif, plus de formations, des moyens pour la coordination et les tâches collectives réalisées pour l'école et tous les élèves etc. Le point de vue des parents, des élèves et des centres PMS est pris en compte, tant au moment de

l'élaboration du contrat d'objectifs, mais aussi lorsque l'équipe éducative fait le point et auto-évalue annuellement l'état d'avancement du contrat d'objectifs.

## **Objectifs de l'évaluation intermédiaire**

La mise en œuvre des contrats d'objectifs des écoles de la vague 1 court sur six ans (jusque 2025) avec une évaluation à mi-parcours en 2023. Après 3 ans, l'évaluation intermédiaire du contrat d'objectifs permet de dresser un bilan sur la mise en œuvre de celui-ci.

Il s'agit de se questionner sur l'évolution de la situation de l'école, des équipes, des élèves, depuis que l'école a commencé à mettre en œuvre son contrat. L'évaluation intermédiaire n'a pas pour but de vérifier que les écoles ont déjà atteint leurs objectifs et leurs cibles. Il s'agit d'un moment d'échange entre le DCO et l'école visant à faire le point sur la mise en œuvre du contrat. Identifier ce qui a bien ou moins bien fonctionné et, si nécessaire, adapter le contrat, pour que l'école se donne les meilleures chances d'atteindre les objectifs qu'elle s'est elle-même fixés. L'évaluation intermédiaire s'inscrit dans une dynamique collective, similaire à celle qui a permis l'élaboration du plan de pilotage et la mise en œuvre du contrat.

## **Dispositifs prévus**

Afin d'informer et outiller les écoles de la première vague, différents dispositifs sont prévus : un guide de l'évaluation intermédiaire qui sera diffusé via une circulaire, des webinaires organisés par l'AGE et des formations par l'Institut de la formation professionnelle continue. L'évaluation intermédiaire est donc essentielle pour que chaque école puisse ajuster son contrat (stratégies, actions) sans attendre l'évaluation finale, pour se donner toutes les chances d'atteindre ses objectifs. ●

## **Flora BELLOUR et Nathalie VAN PELT**

<sup>(1)</sup> Voir ses rôles et missions aux pages 12 et 13.

# La formation professionnelle continue : une évolution progressive

**Un droit et une opportunité pour que chaque professionnel de l'enseignement puisse renforcer, améliorer, dynamiser sa pratique et partager avec ses pairs.**

Face aux changements de la société et à l'évolution des métiers liés à l'éducation, investir dans la formation professionnelle continue des 120 000 membres du personnel de l'enseignement de la FW-B (les membres des équipes éducatives dont les enseignants, mais aussi les éducateurs-trices, les puériculteurs-trices, les membres du personnel paramédical, les directions d'école, les accompagnateurs CEFA... et les membres du personnel des équipes pluridisciplinaires des Centres PMS) est essentiel.

Aussi, dans une optique de constante amélioration de la qualité de notre système éducatif, la réforme de la formation professionnelle continue<sup>(1)</sup>, initiée dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, vise à renforcer, améliorer et dynamiser la formation professionnelle continue.

La dimension collective à initier en lien avec le processus de formation devient un incontournable à insuffler. La mise en place, dans chaque école ou centre PMS, d'une réflexion collective visant à formaliser les compétences à développer collectivement ou à inciter notamment les partages après les formations suivies peuvent en être deux exemples.

Tout en s'inscrivant dans la continuité des mesures précédentes, la réforme de la formation professionnelle continue entre en vigueur en ce début d'année scolaire. Néanmoins, les évolutions s'implémenteront petit à petit. Ainsi, de nouveaux programmes de formation prenant en compte à la fois les objectifs du système éducatif et les besoins du terrain seront définis pour la période 2023-2029.

## Éléments de la réforme mis en œuvre dès la rentrée 2022

Parmi les nouveautés mises en œuvre pour l'année scolaire 2022-2023, retenons la possibilité de capitaliser le nombre de jours de formation sur une période de 6 ans. Ce changement permettra une plus grande souplesse dans la répartition et la planification des jours de formation par année scolaire.

L'offre et les modalités d'accès aux formations tiendront également compte de certains profils ou situations spécifiques (ex. : renforcement des possibilités de formation des enseignants débutants, possibilité de formation pour les membres du personnel candidats à une fonction dans l'enseignement).

Soulignons aussi le lien entre la formation initiale des enseignants et leur formation professionnelle continue.

En effet, les programmes de formation de la formation initiale des enseignants et de la formation professionnelle continue reposent désormais sur un référentiel de compétences commun, visant à assurer une continuité et une complémentarité, mais aussi à reconnaître pleinement la complexité et la richesse de leur métier.

## Pourquoi se former de façon continue ?

Tout d'abord, rappelons que, la formation professionnelle continue est un droit : elle fait partie intégrante du métier des professionnels de l'enseignement. Or, les métiers de l'enseignement, parce qu'ils mobilisent constamment l'énergie des professionnels du secteur, ne permettent pas toujours de consacrer du temps à une prise de recul propice au renouvellement des pratiques ou encore au développement de nouvelles aptitudes requises en raison de l'évolution inhérente au métier exercé. La formation professionnelle continue doit pouvoir octroyer de telles occasions, au bénéfice du développement de l'identité professionnelle de toutes et tous et rendant aptes à faire face aux changements et défis du métier.

Comme le met en lumière l'article sur la formation consacrée aux référentiels du Tronc commun (lire en pages 4 et 5), la formation professionnelle continue vise notamment à soutenir les membres du personnel dans les évolutions de notre système éducatif, à leur faire comprendre ces changements et les enjeux qui en découlent, mais aussi à permettre de partager un langage commun pour travailler ensemble.

La formation professionnelle continue présente également l'avantage de donner la possibilité à chacun et chacune de se confronter à d'autres idées, réalités, pratiques et ainsi de s'enrichir, de s'inspirer d'autres expériences, d'élargir son champ de vision... Ceci devrait permettre aussi aux professionnels de mieux appréhender leur compréhension du métier. Aussi, pour soutenir cette dynamique d'échanges, la réforme favorise et encourage la création de nouvelles modalités de formation axées sur le partage de savoirs et de pratiques.



## Partage de savoirs et de pratiques

En se développant professionnellement grâce à la formation, le membre du personnel acquiert non seulement de nouveaux savoirs et compétences, mais dispose également d'une précieuse opportunité de réfléchir individuellement et collectivement à ses pratiques, de développer son jugement professionnel et ainsi d'être soutenu dans le choix des stratégies les plus adéquates face aux situations rencontrées. C'est aussi l'occasion de se nourrir des apports de la recherche, alliant savoirs empiriques et académiques.

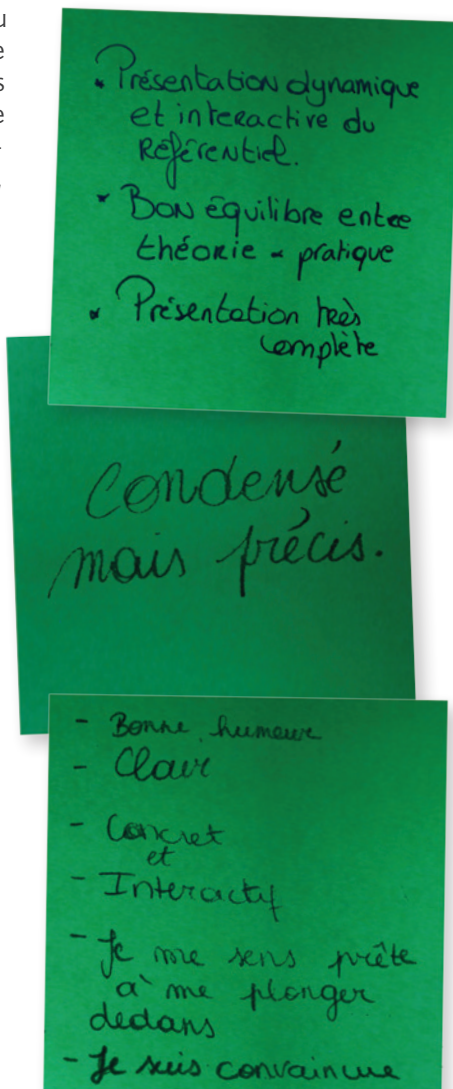
La formation professionnelle continue s'envisage, pour les professionnels de l'enseignement, comme une réelle opportunité, parmi d'autres, d'apprendre, de se perfectionner et de se professionnaliser tout au long de leur carrière. Autant d'éléments susceptibles de contribuer au renforcement de leur légitimité et du sentiment de satisfaction personnelle vis-à-vis du métier qu'ils et elles exercent.

Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informé-es des nouvelles dispositions qui seront mises en œuvre dans le cadre de cette réforme. Une circulaire informative plus complète suivra déjà prochainement. •

## Coordonné par la DGPSE

<sup>(1)</sup> Cette réforme est inscrite dans le décret du 17 juin 2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS consultable sur [www.gallilix.cfwb.be/fr/leg\\_res\\_02.php?ncda=49421&referant=101](http://www.gallilix.cfwb.be/fr/leg_res_02.php?ncda=49421&referant=101)

Pour aller plus loin : PROF n°51 pages 10 et 11 <http://www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=3283>



# A vos agendas !

4 forums d'échanges de pratiques sont planifiés à l'automne !

Leur objectif est de favoriser les échanges de pratiques pertinentes et innovantes entre enseignant-es sur les thématiques investies par le Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Les dates à retenir sont :

- octobre 21** **L'bien-être des élèves** (lieu à confirmer)  
Favoriser une gestion pacifiée des relations au sein de la classe
- novembre 18** **L'évaluation formative** (La Marlagne - Namur)  
Élargir nos pratiques d'évaluation au service des apprentissages
- novembre 25** **L'éducation au numérique** (L'EduLAB - Gosselies)  
Développer et adapter nos pratiques d'éducation au numérique
- décembre 1<sup>er</sup>** **L'éducation culturelle et artistique** (Théâtre National - Bruxelles)  
Développer l'éducation culturelle et artistique pour tous les élèves

Toutes les infos sur [www.anousdejouer.be](http://www.anousdejouer.be). Journées reconnues par l'IPFC. Inscrivez-vous !

## Aides aux étudiant-es ? Où ? Quoi ? Comment ?

La plateforme *aides-etudes.be* de la FW-B rassemble les principales aides existantes pour les étudiant-es de l'enseignement supérieur et leurs parents.

De nombreuses aides existent pour les étudiant-es et leur famille mais celles-ci sont morcelées entre différents niveaux de pouvoirs. Ce qui complique l'accès à l'information.

Les étudiant-es ne sont donc pas toujours au courant de leurs droits, et du soutien qu'ils peuvent trouver auprès des différentes institutions.

L'objectif est également d'encourager les étudiant-es et leurs parents à solliciter de l'aide s'ils en ont besoin.

Ainsi le site *aides-etudes.be* rassemble les principaux dispositifs d'aides disponibles (allocations d'études, aides financières, logement, aide alimentaire, soutien psychologique...) et oriente l'étudiant-e vers l'institution la plus adéquate pour répondre à son besoin.

Pour plus d'informations et découvrir les aides possibles <https://aides-etudes.cfwb.be>.

H. D'H.

# Prix Fondation Reine Paola

**Comme chaque année depuis 1996, le Prix Reine Paola pour l'Enseignement récompense les enseignant-es qui ont excellé dans leur profession.**

**C**réativité et dévouement. Voici les mots clés qui résument les différents projets que La Fondation Reine Paola met à l'honneur. Ainsi, les projets primés, tant du côté francophone que néerlandophone, ont tous pour points communs d'être portés par des enseignant-es passionné-es et engagé-es transmettant aussi bien leurs savoirs que leur personnalité aux élèves qu'ils encadrent. Ces projets ont été réalisés au moins une fois au cours des deux dernières années scolaires et doivent pouvoir être réalisés à nouveau au sein de l'établissement. Il ne s'agit donc pas de projets « one shot » et uniques dans le temps. Tous ces projets sont des projets qui donnent un nouvel élan à l'enseignement et visent à l'amélioration de celui-ci.

### Les lauréats 2021-2022

C'est ce 8 juin 2022, dans les prestigieuses Serres de Laeken, en présence de ses Majestés La Reine Paola, Le Roi Albert et La Princesse Claire que les six lauréats de Belgique ont été proclamés. Le premier Prix a une valeur de 6 500 €. Le deuxième et le troisième Prix s'élèvent respectivement à 4 000 € et à 2 500 €. Trois lauréats chez nos cousins flamands et trois lauréats en Fédération Wallonie-Bruxelles ont bénéficié de ces prix.

Yves-Paul Muret et sa classe de 6<sup>e</sup> primaire de l'école Saint-Joseph à Ohain est le premier lauréat avec un projet de rédaction d'un livre par les élèves. Celui-ci est un roman basé sur un fait historique. Chaque chapitre est illustré. Afin d'assurer la vente de leur roman, les élèves ont fait appel à un financement participatif, réalisé un film publicitaire et invité des journalistes afin d'en faire la promotion <sup>(1)</sup>.

Les deuxièmes lauréates de l'école Le Caillou à Ciney sont Stéphanie Mathieu, Laurence Jossart, Delphine Sermeus, Mélanie Mahy qui ont mené un projet de création et d'aménagement de deux « *snoezelen* » pour le bien-être

et le développement personnel de leurs élèves ayant un trouble autistique. Un *snoezelen* est un lieu aménagé spécifiquement pour faire appel aux cinq sens et dont l'objectif est de créer un lieu agréable permettant aux élèves de désamorcer les angoisses, les tensions, de communiquer dans un lieu serein et bienveillant.



Les troisièmes lauréates sont Pascale Op de Beeck, Corinne Durieux, Laetitia Hosselet, Alice Videbien et France Vandamme de l'école spécialisée Les Co'Kain à Kain. Leur projet visait à une nouvelle approche de l'éveil scientifique dans l'enseignement spécialisé en utilisant la programmation et la créativité de robots « Ozobot » et « Thymio » dans le cadre de la découverte du parc animalier Pairi Daiza.

### Pour 2022-2023 ?

Le Prix récompensera les enseignants du secondaire de l'enseignement ordinaire et spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté flamande. Et si vous aussi vous étiez lauréat-e au printemps ? <sup>(2)</sup>

### Hedwige D'HOINE

<sup>(1)</sup> [www.youtube.com/watch?v=WxpPxaEi34s&t=8s](https://www.youtube.com/watch?v=WxpPxaEi34s&t=8s)

<sup>(2)</sup> Plus d'informations : [sk-fr-paola.be](https://sk-fr-paola.be)

# Du neuf pour les épreuves externes non certificatives !

**Alors que les épreuves externes de juin n'ont pas encore révélé l'ensemble de leurs résultats, les évaluations externes non certificatives se profilent avec leur lot de nouveautés.**

En octobre dernier, la lecture et la production d'écrits en P3, P5 et uniquement sur la lecture en 4<sup>e</sup> secondaire ont été évaluées. Les résultats de ces épreuves non certificatives ont été analysés, les constats tirés. Elles ont été l'occasion d'étreindre des nouveautés.

## Nouveauté : le rapport personnalisé

Ainsi, les écoles ayant transmis leurs résultats ont reçu un rapport personnalisé. Il s'agit d'un nouvel outil d'analyse dynamique qui propose une série d'informations telles que les résultats par item et les distributions des scores des élèves en fonction de la catégorie socioéconomique de l'école.

Ce rapport reprend les résultats de l'école et lui permet de se situer par rapport aux résultats des écoles qui accueillent un public similaire.

Une capsule vidéo et une Foire Aux Questions (FAQ) ont également été créées pour donner des informations complémentaires sur l'utilisation du rapport détaillé. Les retours d'expérience reçus de la part des équipes pédagogiques ont été positifs quant à cette nouvelle façon d'aborder les résultats aux épreuves.

## Projet pilote : passation en ligne

La Direction des Standards éducatifs et des Évaluations (DSEE) avec le support d'ETNIC a également développé un projet pilote ENEL : il s'agit pour quelques écoles de l'enseignement secondaire de faire passer ces épreuves non certificatives en ligne. Ce dispositif ENEL a été réalisé dans un environnement Moodle semblable à l'application Happi du Service du Numérique éducatif (lire en page 31).

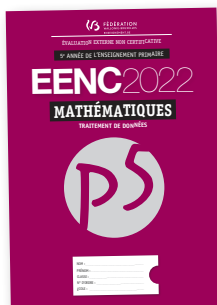
Les avantages de la passation en ligne ont été manifestes, tels que par exemple l'allègement du travail pour l'équipe éducative.

Dans un avenir proche, la passation en ligne des évaluations non certificatives devrait être ouverte à davantage d'écoles. Dans un second temps, il serait envisageable de donner la possibilité aux élèves des écoles primaires de pouvoir bénéficier de cette nouveauté.

## Les pistes didactiques

Sur la base des constats détaillés, des pistes didactiques ont été élaborées par les groupes de travail en charge de chaque évaluation externe non certificative. Ces pistes didactiques proposent des activités concrètes et des ressources didactiques dans les domaines qui ont été identifiés comme posant problème à de nombreux élèves.

Ces pistes didactiques sont accessibles sur la plateforme de ressources pédagogiques e-classe. Vous y retrouvez les pistes récentes, mais aussi les plus anciennes<sup>(1)</sup>. Les prochaines évaluations externes non certificatives destinées aux élèves de 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années primaires ainsi qu'aux élèves de 5<sup>e</sup> année secondaire se dérouleront entre le 3 et le 14 octobre 2022. Elles concerneront les mathématiques<sup>(2)</sup>.



**Hedwige D'HOINE**

<sup>(1)</sup> [www.e-classe.be](http://www.e-classe.be)

<sup>(2)</sup> Plus d'informations concernant les évaluations non certificatives dans la circulaire 8585. Pour les épreuves externes certificatives liées à l'octroi du CESS pour l'année scolaire 2022-2023, voir la circulaire 8665 [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)

## « Rencontres pour faire apprendre »

Les « Rencontres pour faire apprendre » de l'UBL proposent six rencontres débats-conférences durant l'année scolaire 2022-2023.

- 8 octobre 2022 : *L'innovation technologique : un levier pour refonder l'école ?*
- 19 novembre 2022 : *Maintenant, la pédagogie institutionnelle (PI)*
- 21 janvier 2023 : *Les enjeux critiques de l'enseignement de l'histoire*
- 11 février 2023 : *À quelles conditions des dispositifs de formation reliant pratiques et recherche ont de l'impact sur les pratiques de classe ?*
- 18 mars 2023 : *Gare aux malentendus*
- 22 avril 2023 : *Les langues, c'est classe (s) !*

Les rencontres se déroulent de 9h30 à 12h15 sur le campus du Solbosch de l'UBL, au local UB 5.230. L'inscription n'est pas nécessaire, sauf pour les groupes de plus de 10 personnes qui doivent s'inscrire au moins deux semaines avant la rencontre concernée.

Pour être informé-e d'un changement de lieu et faire partie de la liste de diffusion des rencontres, envoyez un courriel à [michel.staszewski@ubl.be](mailto:michel.staszewski@ubl.be).



# Україна / Ukraine

## une exposition pédagogique en ligne

**La Cellule Démocratie ou barbarie en collaboration avec le centre Géopolis propose une exposition gratuite en ligne.**

La Cellule Démocratie ou barbarie (DOB) de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pour mission de sensibiliser les enseignants et les élèves à l'éducation citoyenne, aux droits humains et à la paix par un travail de mémoire(s) et d'histoire. Force est de constater que l'actualité rend ses missions essentielles en ces périodes troubles.

Cette exposition en ligne, gratuite est particulièrement adaptée aux classes du secondaire. Elle conçue comme une fresque interactive où les élèves peuvent cheminer chronologiquement dans les temps forts de l'histoire ukrainienne. Elle offre aux visiteurs et aux visiteuses des documents variés, de qualité et vérifiés scientifiquement par Aude Merlin, chargée de cours en science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB) – spécialiste de la Russie et du Caucase.

Les différentes sections du site proposent des documents de types et natures variés (des documents écrits, iconographiques...). Elles sont enrichies de capsules sons et vidéos qui apportent une plus-value évidente pour l'utilisation en classe, pour pratiquer la classe inversée ou la réalisation de travaux à domicile.

### Collaboration scientifique

Alors que notre époque est marquée par de nombreuses thèses complotistes ou par la propagation de fake news, ce projet financé par la Cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie de la Fédération Wallonie Bruxelles et le centre Géopolis fait de cet outil pédagogique innovant, un outil scientifiquement solide. En effet, plus d'une dizaine de spécialistes universitaires français et belges sur ce thème ont collaboré à la réalisation de cette exposition.

### En pratique

L'exposition pédagogique en ligne *Ukraine* est accessible gratuitement à toutes et tous et est particulièrement adaptée aux écoles secondaires. L'exposition en ligne comprend des textes, des capsules radio et des vidéos <sup>(1)</sup>. La plateforme de ressources pédagogique e-classe propose également des contenus associés à cet outil <sup>(2)</sup>.

### Hedwige D'HOINE

<sup>(1)</sup> [geopolis.brussels/expos-en-ligne/ukraine](https://geopolis.brussels/expos-en-ligne/ukraine) ou via la plateforme de la DOB [bit.ly/3P7Uc44](https://bit.ly/3P7Uc44)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/3AbDa0D](https://bit.ly/3AbDa0D) (après connexion)

## Respect de la dignité humaine en temps de guerre

La DOB en partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique propose une formation sur ce sujet pour les enseignant-es du primaire et de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires.

### Les objectifs ?

Ils sont multiples comme réduire les sentiments de peur, d'indifférence ou d'impuissance face aux images de guerres et de violence qui inondent le quotidien des jeunes.

### Comment ?

En vous apportant des connaissances et outils qui vous permettront d'appréhender les diverses conséquences inhérentes aux conflits armés (plus particulièrement l'angle des droits de l'enfant) et de vous familiariser avec le droit international humanitaire et

les mécanismes de la justice pénale internationale. En vous permettant de découvrir et appliquer l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, les missions du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Et enfin, en testant des outils pédagogiques transférables et utilisables en classe. Cette formation s'adresse particulièrement aux enseignant-es du dernier degré de l'enseignement primaire et au premier degré de l'enseignement secondaire.

### Informations ?

Deux sessions sont proposées : le 04/10/2022 à Bruxelles et le 16/03/2023 à Charleroi. Plus d'informations et inscription auprès de Belen Sanchez : [belen.sanchezlopez@cfwb.be](mailto:belen.sanchezlopez@cfwb.be)

H. D'H.

# Du décret « Missions » au Pacte

## Recherche sur les politiques d'enseignement

Ce livret 2 consacré à l'enseignement en FW-B fait suite à une recherche réalisée par l'ULg et commanditée par L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ).



En 2005, l'OEJAJ publiait une recherche sur les politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse au XX<sup>e</sup> siècle. Une suite logique a été donnée à ce travail. Ce livret est consacré spécifiquement à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles de 1999 à 2020.

Cette recherche décrypte les politiques publiques visant les enfants et les jeunes de 0 à 26 ans et en ciblant les politiques d'enseignement plus significatives comme le décret « Mission » en 1997, le « Contrat pour l'école » en 2005, les « Contrats d'avenir pour la Wallonie », et « le Pacte pour un Enseignement d'excellence » mis en chantier en 2017.

Elle analyse également différents enjeux de notre société émergeant de ces chantiers politiques comme les questions de genre, l'objectif d'égalité des chances, d'inclusion,

le rapprochement enseignement/culture, la lutte contre le décrochage scolaire, les enjeux de la diversité culturelle, les enjeux de la participation et d'éducation à la citoyenneté à l'école...

De manière transversale, les politiques publiques y sont analysées via le prisme des référentiels et la place réservée aux jeunes dans la participation démocratique de la société et de l'école.

Une mine d'informations pour tous les enseignant-es. •

**Hedwige D'HOINE**

<sup>(21)</sup> Le livret n°2 est téléchargeable via le site de l'OEJAJ [bit.ly/3QA3YwX](https://bit.ly/3QA3YwX)

## PRIX DES LYCÉENS DU CINÉMA BELGE FRANCOPHONE

*Une vie démente* d'Ann Sirot et Raphaël Balboni remporte le Prix des lycéens du Cinéma belge francophone 2022 et le Prix du plus beau parcours de résilience. Le jury, composé d'environ 6 800 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaires, a été conquis par ce long métrage.

Aussi couronné meilleur film aux derniers Magritte du Cinéma, *Une vie démente* évoque la vie d'un jeune couple bouleversé par la maladie neurodégénérative d'un de leurs proches.

Le palmarès complet 2022 est consultable via [www.culture-enseignement.cfwb.be](http://www.culture-enseignement.cfwb.be) (cliquer sur Activités > Prix des lycéens du Cinéma > Le palmarès complet). •

**Bertrand LARSIMONT**



# Les maths, terrain d'accrochage scolaire

L'année scolaire passée, les 3<sup>e</sup> secondaire du Lycée intégral Roger Lallemand de la commune bruxelloise de Saint-Gilles ont exploré théorème de Thalès et bases de la trigonométrie, « en vrai ».

En juin dernier, alors que les grandes vacances approchent, 16 élèves de 3<sup>e</sup> du Lycée intégral Roger Lallemand ont rendez-vous au local informatique pour boucler un dernier exercice dans le cadre d'un projet en mathématiques qui aura concerné les quatre classes de 3<sup>e</sup> tout au cours de l'année.

« L'idée était de leur faire comprendre les bases de la trigonométrie, dont le théorème de Thalès, au départ de moyens très simples, des instruments de mesure utilisés auparavant pour mesurer et construire des bâtiments », campe le directeur de l'école, Tanguy Pinxteren.

Un projet conçu l'année précédente par les trois professeurs de mathématiques avec Jean Michel Delire, ancien enseignant de la didactique en haute école, fondateur de l'ASBL ASIA et féru de connaissances de la science par l'art et l'histoire<sup>(1)</sup>. Intitulé « *En vrai, la géométrie, ça sert à quoi ?* », il a bénéficié du soutien du programme « *La culture a de la classe* » de la COCOF, axe Sciences & Créativité<sup>(2)</sup>.

« Pour finir, poursuit M. Pinxteren, on a voulu conserver une trace de l'expérience autre que celles consignées dans les travaux des élèves et les évaluations : un site, qu'ils ont créé et où ils expliquent l'utilité et le fonctionnement des instruments que certains parmi eux avaient reproduits. »



Mesure d'une hauteur depuis la cour de l'école avec le carré géométrique.

« Il s'agit, précise M. Delire, de deux applications pratiques du théorème de Thalès, utilisées à partir du 16<sup>e</sup> siècle : le carré géométrique pour mesurer des hauteurs et des distances et le compas de proportion pour la mesure des angles. »

Dans les vidéos publiées sur leur site, les élèves ont utilisé le carré pour obtenir la hauteur d'une des ailes du bâtiment de l'école et le compas pour connaître la largeur d'une rivière fictive qui coulerait dans la cour de récréation ! Mais leur grand exploit, réalisé hors tournage, fut de prendre les mesures de la place Morichar située près de l'école...

## Un tempo soutenu

Le lycée a sa propre organisation des cours. Le matin, le programme est vu en groupe classe de 24-25 élèves, abordé autour de différentes thématiques et en approches interdisciplinaires. L'après-midi, les élèves travaillent en « atelier », par groupe de 15 ou 16 issus des différentes classes.



Pour le projet sur les instruments de mesure, les professeurs de mathématiques se sont coordonnés pour que, durant les matinées de septembre-octobre, tous les élèves aient reçu les premières grandes bases de Thalès et de la trigonométrie.

L'atelier dédié au projet a commencé en décembre : 16 élèves y avaient à fabriquer les instruments et à produire des plaquettes présentant leur mode d'emploi, afin qu'ils puissent circuler sans besoin d'explications supplémentaires. Commentaires de Maxime Geisen, professeur de technologie et menuisier de formation : « Ils avaient déjà fabriqué pas mal de pièces en bois, mais pour des instruments de précision, l'assemblage doit être pile-poil, l'angle droit parfait, avec application de la règle 3-4-5 (un autre théorème, celui de Pythagore, se rappelant aux esprits...). Ils ont dû beaucoup recommencer ! »

Quant à l'étape de la production des plaquettes, elle avait été préparée par une visite à la section des instruments scientifiques du Musée du Cinquantenaire, mais elle n'a pu se concrétiser, pour cause d'entrée en hybridation. Qu'à cela ne tienne, les trois enseignants trouvent une autre solution pour faire réaliser, au 2<sup>e</sup> trimestre, l'« arpentage » de la place Morichar, avec les instruments, par tous les élèves de 3<sup>e</sup> : leur assurer l'aide de ceux de l'atelier, appelés « élèves experts » pour l'occasion.

« Chaque expert avait à accompagner 5-6 élèves, rapporte Yannick De Heneau, un des enseignants du trio. Et ils l'ont fait de manière efficace, avec parfois des éléments à rajouter, mais globalement ça s'est bien passé. Par moment, nous les trois profs et M. Delire, on devait un peu courir d'un groupe à l'autre... ».

### Une école mélangée

L'enjeu était important car si les mesures de la place étaient nécessaires, c'était pour concevoir les plans d'un bâtiment pour qu'une communauté s'y installe, dans un contexte post-apocalypse. Le thème de la fin du monde avait été étudié en philo, et la géo, l'anglais et d'autres disciplines s'étaient branchées sur le scénario.

« La place Morichar n'est pas très grande, mais compliquée à mesurer parce qu'elle a

une partie légèrement arrondie et qu'elle est sur plusieurs étages, commente M. De Heneau. Donc il faut en tenir compte, s'adapter et ça a amené plein de discussions. Si on compte comme ça, c'est malin ou pas ? Si on met des briques et des cales ?... Des propositions ingénieuses, qui valorisent et accrochent aux maths ».

Son collègue Arnaud Dereeper souligne : « On est une école très mélangée en termes de milieu social. Il y a des élèves avec qui on fait vraiment de l'accrochage avec ce type de projet ». Les habiletés sociales chez tous sont encouragées et « le but est de rendre la matière plus vivante, de permettre aux élèves de se l'approprier pour mieux fixer les apprentissages. »

M. Dereeper a dirigé, avec sa collègue Mathilde Becquereau, la séance de travail de juin évoquée plus haut. Au programme, téléchargement des vidéos pour le site et rédaction de courts textes pour accompagner les images.

Pour terminer, chacun sera appelé à évaluer le projet, ainsi que sa propre participation. Pour M<sup>me</sup> Becquereau, ce genre de moment de recul contribue aussi à la durabilité des apprentissages. « Dommage qu'on n'ait pas eu le temps de le faire plus souvent, et dans toutes les classes impliquées, mais tout le processus en a pris beaucoup. »

Dernière question aux élèves à cette occasion : Quels ont été vos moments préférés ? Reviennent, la place Morichar (le plaisir de la classe du dehors...), les différentes étapes de la production des vidéos et l'élaboration du site.

En tout cas, celui-ci <sup>(3)</sup> démontre une chose : même sérieux au tableau à écrire leurs équations, les élèves ont l'air de s'être bien amusés ! ●

### Monica GLINEUR

<sup>(1)</sup> Auteur de *Mathématiques multiculturelles 1*, Bruxelles, Les éditions HE2B, 2018. ASBL ASIA, [batricelemaire.wixsite.com/asindia](http://batricelemaire.wixsite.com/asindia).

<sup>(2)</sup> [lacultureadelaclassa.ccf.brussels](http://lacultureadelaclassa.ccf.brussels)

<sup>(3)</sup> [motybelm271.wixsite.com/lirl](http://motybelm271.wixsite.com/lirl)

## Sciences & Enseignement

Pour rappel, la première édition de *La Rentrée des Sciences* se tiendra du 3 au 7 octobre dans l'enseignement fondamental <sup>(1)</sup>.

Elle s'inscrit dans le cadre de « Sciences & Enseignement », initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à favoriser le développement des sciences et de projets STEAM (Sciences, Technologie, Ingénierie, Arts, Mathématiques) dans l'enseignement. Elle collabore avec l'Agence Spatiale Européenne et son programme ESERO Belgium <sup>(2)</sup> pour tous les projets en lien avec l'espace. La Rentrée des Sciences est aussi le fruit de la collaboration avec La Scientothèque <sup>(3)</sup>, d'ailleurs une des institutions du consortium ESERO Belgium.

En pratique, les enseignants mettent en activités leur classe en accédant, chaque jour de cette semaine d'octobre, aux différents contenus STEAM proposés en ligne sur [www.larentreedessciences.be](http://www.larentreedessciences.be).

« Sciences & Enseignement », c'est aussi un guide avec des ressources pour travailler les STEAM dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire. [www.enseignement.be/sciences-enseignement](http://www.enseignement.be/sciences-enseignement)

<sup>(1)</sup> Circulaire 8598. Inscriptions jusqu'au 30 septembre.

<sup>(2)</sup> [eserobelgium.be](http://eserobelgium.be)

<sup>(3)</sup> [www.lascientotheque.be](http://www.lascientotheque.be)

# De moins en moins nombreux pour embrasser le plus beau métier du monde

Alors que la réforme de la formation initiale des enseignant-es (FIE) se profile, l'ARES pointe la chute rapide d'inscriptions dans les cursus pédagogiques.



Nombre de primo-inscrit-es dans la FIE au niveau préscolaire.



Nombre de primo-inscrit-es dans la FIE pour les niveaux primaire et secondaire.



En années, durée moyenne que les étudiant-es mettent pour obtenir leur diplôme. Cette durée est en augmentation.

18,4 % : c'est le pourcentage de diminution du nombre d'étudiant-es inscrit-es dans les filières pédagogiques des écoles supérieures, entre 2016 et 2020. Ils étaient 15 143 inscrits en 2016-2017 pour 14 265 en 2020-2021 alors que la population estudiantine a augmenté au cours de ces dernières années.

La pénurie annoncée et avérée pourrait attirer de nouvelles recrues. Pourtant, les chiffres pointés pas l'ARES indiquent que le nombre d'étudiant-es inscrit-es pour la première fois dans des études supérieures n'a jamais été aussi bas depuis 2004.

Par contre, le nombre de diplômé-es reste constant : de 2687 en 2009-2010 à 2764 en 2020-2021. Lors de l'année scolaire 2020-2021, près de deux étudiant-es sur trois inscrit-es dans une filière de formation initiale des enseignants y étaient déjà présent-es lors de l'année académique précédente. « *Ce pourcentage augmente au fil du temps de manière progressive* », observe l'ARES, qui constate aussi qu'un-e diplômé-e sur deux termine ses études en 3 ans. Ils étaient 7 sur 10 dans ce cas dix ans plus tôt. Ce qui signifie que la durée moyenne des études augmente.

## Féminisation de la profession

Toutes sections confondues, les étudiantes représentent 7 primo-inscriptions sur 10. Au moment de la diplomation, elles représentent 8 personnes sur 10. Les proportions de genre varient d'un niveau à l'autre. Au niveau secondaire, il y a 52 % d'hommes inscrits et 48 % de femmes. Mais elle disparaît à la diplomation où 6 personnes diplômées sur 10 sont des femmes.

Au niveau primaire, 2 personnes sur 10 sont des hommes à la primo-inscription. Et au niveau préscolaire, quasi la totalité des primo-inscriptions et de la diplomation sont des femmes (97 %) <sup>(1)</sup>.

## Lutter contre la pénurie ?

Un avant-projet de décret a été approuvé par le Gouvernement de la FW-B. Ce dernier contient diverses mesures et complète des dispositions prises à travers le décret du 17/07/2020 visant à stabiliser les enseignant-es en début de carrière et à renforcer l'attractivité au métier.

Ces nouvelles mesures envisagées sont la création d'un pool de remplacements des professeurs absents dans l'enseignement fondamental, une valorisation pécuniaire de l'expérience utiles des maîtres de seconde langue dans le fondamental, le développement des anciennetés interréseaux en facilitant la mobilité des enseignant-es entre les réseaux et enfin l'accès au jury CAP (certificat d'aptitudes pédagogiques) facilité afin que les enseignant-es de seconde carrière puissent acquérir la composante pédagogique et accéder à certains titres.

Cet avant-projet de décret doit maintenant suivre son parcours d'adoption en étant soumis à la négociation avec les fédérations de pouvoirs organisateurs et les organisations syndicales. ●

## Hedwige D'HOINE

<sup>(1)</sup> Les statistiques complètes et leur analyse sont téléchargeables via [www.ares-ac.be/fr/statistiques/statsup-info#04-juin-2022-la-formation-initiale-des-enseignants](http://www.ares-ac.be/fr/statistiques/statsup-info#04-juin-2022-la-formation-initiale-des-enseignants)

# Lancez-vous avec Happi

## Avez-vous Happi dans votre établissement ?

**H**appi, la plateforme d'apprentissage en ligne gratuite mise en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles, fête son deuxième anniversaire et rend accessible la rediffusion chapitrée de ses webinaires afin d'accompagner les usagers dans leur utilisation.

Happi met à disposition quatre webinaires enregistrés et chapitrés. Accessibles à tous, chacun d'eux traite d'une thématique différente et peut être visionné séparément.

Ces webinaires ont été découpés en séquences courtes et présentés sous la forme d'un sommaire, permettant de répondre aux questions de chacun. Ils accompagnent plus efficacement les directions et les enseignants dans leurs pratiques professionnelles.

### Webinaire 1 : Les bases indispensables

Ce webinaire vise à mettre en place la plateforme Happi au sein de l'établissement. Il explique comment créer et mettre en forme un cours. Il présente comment gérer les inscriptions au sein de la plateforme et les participants à un cours.

### Webinaire 2 : Happi, un outil pour la direction

Ce webinaire aborde le potentiel de Happi dans la mise en place d'une salle des professeurs, dans la diffusion d'informations et de ressources afin d'améliorer la collaboration, dans la communication et la gestion de projets au sein de l'établissement.

### Webinaire 3 : Happi, un outil pour la classe

Ce webinaire explore les possibilités offertes par la plateforme en matière de différenciation à travers des parcours d'apprentissage adaptés aux besoins de tous les élèves. Il explique comment récupérer et scénariser du contenu.

### Webinaire 4 : Aller plus loin avec Happi

Ce webinaire met en avant des outils disponibles sur Happi pour innover et consolider les apprentissages. Il aborde la création de contenus interactifs. Il expose également la clôture de l'année scolaire et la préparation de la rentrée.

Demandez le vôtre à votre chef d'établissement <sup>(1)</sup>. •

**Michaël DEMEY**

<sup>(1)</sup> [happi.cfwb.be/login/index.php](http://happi.cfwb.be/login/index.php)







# Dans l'ombre, les mains qui font l'école

Dans toutes les écoles, ils permettent l'accueil des élèves en toute sécurité : rencontre avec Chryssa Makavou, membre de l'équipe du personnel ouvrier de l'Athénée royal de Jette.

La récréation vient de finir. La cour à peine vidée de ses élèves et déjà un homme muni d'un grand balai s'affaire à ramasser les papiers qui n'auraient pas atterris dans une des poubelles.

Dans le réfectoire et la cuisine, elles sont plusieurs, autour du chef, occupées à préparer le repas à venir. Qui à couper des légumes pour le « salade bar », qui à dresser les tables, qui à ranger les tasses de la pause de 10h des professeurs. Un autre homme est occupé à ranger la livraison de caisses de papier destinées aux photocopieurs pendant que des collègues vont de classe en classe pour qu'elles soient toujours propres et accueillantes.

Pour nous parler de sa fonction et de celles de ses collègues, Chryssa Makavou, concierge et membre du personnel ouvrier de l'Athénée royal de Jette, nous consacre quelques instants de sa journée pour nous parler de sa fonction et de celles de ses collègues.



**PROF : Qui êtes-vous et quelles sont vos fonctions ?**

**Chryssa Makavou :** Je suis la concierge de l'athénée depuis quelques années. À mon arrivée de Grèce, il y a 11 ans, j'ai intégré l'équipe du personnel ouvrier pour faire du nettoyage. Je ne parlais pas le français. Grâce à tout le monde, j'ai appris le français. Au départ à la pension de la concierge précédente, on m'a proposé le poste que j'ai accepté.

**Comment s'organise une journée-type ?**

**Chryssa Makavou :** En tant que concierge, ma journée débute vers 6h. De 6 à 8 h, je commence par faire le tour des bâtiments scolaires, je vérifie que tout est en ordre, qu'il n'y a pas eu d'intrusion, de dégâts sur la façade... Ensuite, je m'occupe

du nettoyage des classes, mais aussi de l'accueil des personnes extérieures comme l'électricien, le plombier, le chauffagiste...

À partir de 16h30, je refais le tour de l'école afin de vérifier les locaux. Je ferme les fenêtres laissées ouvertes, j'éteins les lampes. Enfin, après 18h30, après m'être assurée qu'il n'y a plus personne dans les bâtiments, je branche les alarmes.

J'ai donc une journée d'environ 12 heures, mais c'est mon choix et j'en suis très contente. Ma famille et moi bénéficions d'un logement de fonction, et je gagne mieux ma vie qu'avant. Et puis, j'aime « mon » école, je m'en sens responsable comme si c'était « la mienne ».

### **Vous êtes une équipe. Quelles sont les différentes tâches de vos collègues ?**

Je ne suis pas la cheffe de mes collègues. Ce sont M<sup>me</sup> la préfète et l'économiste qui sont les chefs de l'équipe. Nous sommes tous collègues. D'ailleurs, je préfère cela car il y a un équilibre entre nous. On est tous là les uns pour les autres. On est une équipe d'amis, sans rivalité et sans jeu de pouvoir. C'est très précieux et cela donne une bonne ambiance de travail.

Nous avons tous un point commun : nous sommes tous engagés pour faire de nettoyage, mais nos compétences sont valorisées. Par exemple, l'un est le peintre de l'équipe tandis que l'autre est le spécialiste des réparations en plomberie et électricité. Un autre encore s'occupe de tout ce qui est menuiserie. On essaie d'entretenir au mieux l'école sans devoir faire appel à des artisans externes.

### **Êtes-vous consultés et intégrés aux décisions prises concernant la gestion des bâtiments scolaires ?**

Nous sommes toujours consultés. On nous demande si c'est techniquement possible, le temps que le travail va prendre, si nous savons le faire. Par exemple, de nombreux locaux ont été repeints, on nous a demandé notre avis pour le choix des couleurs. Nous sommes vraiment intégrés à la vie de l'école.

### **En quoi votre fonction est essentielle pour une école ?**

Certaines personnes ont découvert que nous étions indispensables pendant la crise sanitaire. En effet, pendant cette période nous avons eu énormément de choses à faire pour nettoyer et désinfecter chaque classe entre chaque heure de cours, mais aussi après les cours. Cela dépassait le simple coup de spray désinfectant ! Nous désinfectons les poignées de porte, les interrupteurs, les bancs... Tout ! C'était une catastrophe.

Nous permettons à une école d'être propre, agréable à vivre et nous nous assurons que les lieux sont sécurisés. Nous réparons ce qui est cassé et qui pourrait causer des accidents.

### **Quels rôles jouez-vous auprès des jeunes de l'école ?**

J'adore les enfants. Et les élèves sont adorables avec moi, mais aussi avec mes collègues. Ils nous apprécient et nous respectent. Souvent, ils proposent leur aide, nous font des petites blagues.

Quand ils organisent des fêtes, ils ne nous oublient pas. Mais je me fâche quand ils coupent mes fleurs, mais c'est rare.

### **Pensez-vous que tous les personnels ouvriers ont le même ressenti que vous ?**

Je ne sais pas trop comment cela se passe dans les autres écoles. Mais les personnes extérieures sont impressionnées quand elles voient notre groupe. Nous sommes des collègues-amis et nous avons de la chance. Je pense que tout le monde n'a pas cette chance.

### **Que changeriez-vous dans votre travail ?**

En fait, c'est le chef d'établissement qui fait l'ambiance de travail. Et nous avons de la chance d'avoir une cheffe qui nous permet de travailler sans stress, sans pression. Nous sommes toutes et tous respecté-es et apprécié-es par tout le monde. C'est précieux.

### **Si je vous dis que vous êtes les « mains de l'ombre » indispensables au bon fonctionnement d'une école, que diriez-vous ?**

Je suis totalement d'accord. Je pense que mes collègues le seraient aussi. Nous avons chacun notre rôle à jouer, notre place. Notre importance. En fait, une école fonctionne parce que chacun est important.

Par exemple, lors de la crise sanitaire, la cuisine aurait pu arrêter de fonctionner faute de personnel, mais nous nous sommes toutes et tous serrés les coudes et nous avons pu garder la cuisine ouverte et continuer à offrir des sandwiches aux élèves.

Je suis très contente de pouvoir m'exprimer aujourd'hui, en mon nom et aussi au nom de mes collègues, car nous sommes tous très attentifs à ce que tout se passe bien à l'école. C'est très important pour nous. Nous sommes fiers de notre travail. Même si nous sommes souvent remerciés pour notre travail, je suis très heureuse aujourd'hui de pouvoir dire merci pour cette chance et ce plaisir que j'ai à travailler avec mes collègues et pour cette école. ●

**Propos recueillis par  
Hedwige D'HOINE**

# « Enseigner en prison, peut-être mon plus beau rôle »

**Anne-Françoise Hayen s'est inscrite dans le projet de l'enseignement de promotion sociale REINSERT il y a 9 ans. Un engagement auprès de détenus encore parfois mal perçu, et mal connu.**

Le droit des détenus à des activités de formation est contenu, parmi d'autres, dans la Loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus <sup>(1)</sup>.

L'enseignement de promotion sociale <sup>(2)</sup> y concourt, aux côtés d'autres formateurs issus du secteur associatif. Deux caractéristiques de cet enseignement y sont particulièrement utiles : son organisation en unités d'enseignement capitalisables pour décrocher des diplômes et la valorisation des acquis (possibilité d'inscription dans une formation après réussite d'un test d'entrée en l'absence de titres requis). L'insertion ou la réinsertion des détenus et des justiciables sont des objectifs qu'il poursuit, avec le cofinancement du Fonds Social Européen, dans le cadre du projet REINSERT (lire ci-contre).

Anne-Françoise Hayen est une des enseignants qui y consacrent une partie de leur charge.

**PROF :** Comment êtes-vous arrivée à enseigner à la prison de Marche-en-Famenne ?

**Anne-Françoise Hayen :** J'enseigne notamment à l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale Famenne-Ardenne. J'y donne cours de gestion, formation qualifiante délivrant le certificat de connaissances de gestion de base utile pour futurs indépendants, et en bachelier comptabilité depuis cette année.

Quand la prison de Marche s'est ouverte, en 2013, le directeur de l'école de l'époque avait eu les premiers contacts pour mener un travail en commun avec elle, et il m'a proposé d'y donner cours de gestion. J'ai tout de suite dit oui. J'ai commencé en septembre 2015.

J'y donne toujours ce cours, à raison de 2 à 3 formations collectives par an pour une douzaine de personnes ayant réussi le test d'entrée maths-français. J'ai aussi des détenus passant le bachelier comptabilité. Enfin, depuis 2018, j'assure de l'accompagnement individuel pour une quinzaine de personnes dans le cadre d'ateliers de pédagogie personnalisée (APP).

Il s'agit d'un projet de REINSERT plus récent. On suit des jeunes et des moins jeunes, soit demandeurs de remise à niveau dans des matières, soit envisageant de suivre une formation, notamment avec l'enseignement à distance <sup>(3)</sup> pour se préparer à une épreuve certificative, soit pour du soutien dans le cadre d'une formation en cours.

Il y a énormément de personnes en prison qui n'ont pas de diplômes, ne fut-ce que le CEB, c'est même une majorité. On rencontre aussi des personnes ne sachant pas lire qu'on oriente vers Adeppi <sup>(4)</sup>, qui mène un travail génial pour les acquis de base.

Pour ces détenus n'ayant pas de diplômes, dont des jeunes ayant décroché avant même l'obtention du CEB, la remise de leur premier diplôme, c'est toute une joie. On est là pour quelque chose qui est moins visible à l'extérieur...

**Vous avez la chance de travailler dans une prison récente, mais une prison reste une prison...**

Oui, c'est moderne, la crise du COVID a pu par exemple y être traversée dans des conditions un peu moins difficiles que dans d'autres... Reste que la première chose qui frappe quand on y entre, c'est l'infrastructure, avec ces portes, ces énormes et lourdes portes qu'on doit refermer à chaque fois qu'on passe, et qu'on referme encore quand on sort le soir. Pensant à ceux qui sont toujours à l'intérieur...



« Plus le temps avance, plus on pense réinsertion. »



## Votre premier cours ?

Comme pour toutes fois qu'on commence quelque chose de nouveau, avec une certaine peur donc, seule dans un local face à un public d'étudiants et d'étudiantes détenus. Maintenant, j'évolue à la prison comme dans une classe ordinaire ; on se familiarise avec le mode de fonctionnement à force d'y aller. On repère les personnes qui peuvent nous aider. Les deux bibliothécaires ont été immédiatement mes interlocuteurs. Ils prévoient le programme pour que la rotonde, le nœud central de la prison, appelle les détenus concernés par notre venue. Si on a des difficultés, on peut aussi dialoguer avec les chefs des agents, le Service d'aide aux détenus<sup>(5)</sup> et la direction, très abordable. Et il y a les formations organisées par REINSERT pour les directeurs et les enseignants de promotion sociale.

On y échange sur nos pratiques, on rencontre des membres de direction de prison et des invités. Ainsi, on a entendu le témoignage d'un ancien détenu qui avait repris des études et enseigne en promotion sociale aujourd'hui. On échange ensuite par Internet, en visio..., on sait qui est dans quelle prison.

## Utilise-t-on les mêmes moyens pour accrocher son public quand on enseigne en prison ?

Je donne exactement le même cours en prison qu'à l'extérieur.

À la différence qu'en cours du soir de gestion, à l'extérieur, je crée directement un groupe Facebook pour accrocher les étudiants, faire en sorte qu'ils échangent. Pour tenir en cours du soir, il faut un travail d'équipe, ne pas l'envisager en solo.

Les étudiants détenus n'ont pas les facilités qu'ont les étudiants à l'extérieur, l'accès à Internet, les réseaux sociaux, etc. Ils ont besoin d'avoir quelqu'un à leurs côtés. La dimension sociale est encore plus présente. C'est pourquoi je pense probablement exercer mon plus beau rôle en prison. Avec des retours magnifiques.

## L'enseignement en prison, c'est une réalité méconnue ?

Totalement inconnue du grand public. Parfois même d'enseignants, y compris en promotion sociale, qui ne savent pas que

les détenus n'ont pas accès à Internet, par exemple.

Beaucoup de gens pensent que les prisonniers ont tout, mais non. Être en prison coûte. Ceux qui n'ont aucune ressource ont une petite allocation. Certains travaillent et il y a une allocation de formation de 0,7 € l'heure, moins attrayante qu'une rémunération de travail. Ceux qui veulent étudier, par exemple faire un bachelier, doivent louer un ordinateur de la prison sécurisé, et pour le moment il n'y a que l'intranet de la prison en cellule.

Enseigner en prison est d'ailleurs assez mal vu. « *Qu'est-ce que tu vas faire là-bas ? Comment peut-on payer des profs pour aider des gens comme ça ? Tu as déjà vu ce qu'ils ont fait ?* ». Quand il s'agit de projets de réinsertion... Je ne cherche pas à savoir pourquoi les détenus avec qui je travaille sont incarcérés. S'ils veulent m'en parler, c'est leur choix, et ensuite, on continue comme avant...

Il y a aussi une vision selon laquelle donner accès à une formation à des détenus serait un privilège, alors que c'est un besoin et un droit.

L'école a un rôle à jouer pour changer ces représentations. Mais je pense aussi que plus le temps avance, plus on pense réinsertion, avec plus de locaux et de matériel nécessaires aux formations. Conformément à la loi de principes. ●

## Propos recueillis par Monica GLINEUR

(1) [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2005011239&tab\\_le\\_name=loi](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2005011239&tab_le_name=loi)

(2) Décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale. [www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/16184\\_007.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/16184_007.pdf)

(3) [enseignement.be/index.php?page=24335](http://enseignement.be/index.php?page=24335)

(4) Organisme agréé d'insertion socio-professionnelle et d'éducation permanente en prison. <https://www.adeppi.be>

(5) <http://www.aidedetenus.cfwb.be/accueil.asp>

## EN DEUX MOTS

Anne-Françoise Hayen, régente en mathématiques-sciences économiques, enseigne depuis 1994, en IFAPME et en enseignement de promotion sociale (EPS). À la différence de collègues d'EPS donnant des cours dans plusieurs prisons, elle enseigne à celle de Marche-en-Famenne uniquement.

Via REINSERT, l'EPS est présent dans les prisons de Wallonie et de Bruxelles. C'est le volet intra-muros du projet (1 323 formations passées en 2017, 46 % de réussite), mené en coordination avec la Concertation des Associations Actives en Prison (CAAP). Le volet extra-muros vise à préparer le parcours du détenu incarcéré à sa sortie, en poursuivant un parcours de formation à l'extérieur ou en en démarrant un.

[http://www.fse.eps.cfwb.be/reinsert\\_intra\\_extra\\_muros.html](http://www.fse.eps.cfwb.be/reinsert_intra_extra_muros.html)

# Enseigner aux élèves comment apprendre



DECROMBECQUE É., HUBERT J., BORST G. (sous la direction de), *Enseigner aux élèves comment apprendre – 55 séances clés en main avec vidéo à l'appui*, Nathan, Collection : Du Labo à la Classe, 2022.

Cette nouvelle édition de ce guide propose 55 séquences pédagogiques testées et validées par des enseignant-es, tant dans leur faisabilité que leur efficacité. Ces séquences sont destinées aux élèves du premier degré de l'enseignement secondaire.

Elles proposent un accompagnement progressif afin d'outiller les élèves à « apprendre à apprendre ». Les divers ateliers concernent le fonctionnement du cerveau, l'attention, la mémoire, les automatismes à mettre en place ou à éviter, la compréhension, mais aussi le travail sur les émotions. Il s'agit d'apprendre aux élèves à se familiariser avec cet esprit critique et cet état de résistance cognitive,

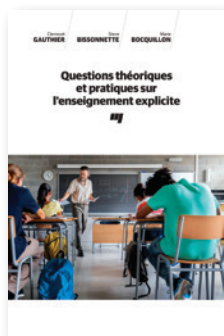
d'entendement personnel pour mieux repenser les rapports sociaux. Comment adopter une attitude de résistance par rapport à ce qui nous vient spontanément à l'esprit par rapport à des idées, des opinions, des émotions.

Ce guide est en lien à un site internet qui propose des diaporamas utiles pour la mise en place des 55 séances, des fiches élèves corrigées et des vidéos utiles.

Présentation de l'ouvrage par les auteurs ici <https://bit.ly/3Q6yC16>. •

**H.D'H.**

# Questions théoriques et pratiques sur l'enseignement explicite



GAUTHIER C., BISSONNETTE S., BOCQUILLON M., *Questions théoriques et pratiques sur l'enseignement explicite*, Presse de l'Université du Québec, 2022

Améliorer les pratiques efficaces des enseignants grâce à la recherche est l'objectif commun des trois auteurs.

Deux premiers ouvrages <sup>(1)</sup> ont précédé celui-ci et se sont appuyés sur des données probantes issues de la recherche empirique. Ils sont consacrés à l'enseignement explicite et présentent des outils au service des deux grandes fonctions indissociables du métier d'enseignant. Le premier se focalise sur la gestion des apprentissages et le second sur la gestion de la classe.

Ce troisième livre s'inscrit dans cette volonté de s'appuyer sur des recherches rigoureuses. Les chercheurs apportent donc des réponses théoriques et pratiques passées sous le filtre critique de la recherche empirique. Onze questions sont ainsi réparties en deux parties.

La première remet en question des idées préconçues en matière de pédagogie. Différents

thèmes sont ainsi passés sous la loupe : la différenciation, les effets des technologies et de l'enseignement virtuel sur le rendement des élèves, la formation des enseignants, les limites des communautés d'apprentissage professionnelles...

La seconde partie, quant à elle, aborde des aspects de l'enseignement explicite comme la rétroaction et la consolidation des apprentissages.

Les chapitres autonomes les uns des autres laissent la possibilité aux lecteurs de s'approprier le contenu en fonction des thèmes recherchés. •

**V. F.**

<sup>(1)</sup> GAUTHIER C., BISSONNETTE S., RICHARD M., *Enseignement explicite et réussite des élèves*, De Boeck, 2013  
BISSONNETTE S., GAUTHIER C., CASTONGUAY M., *L'enseignement explicite des comportements*, Chenelière Éducation, 2017

# La cybersécurité des écoles au cœur d'un guide pratique

**Le Service général du Numérique éducatif publie *La cybersécurité pour les écoles*, un nouveau guide qui donne des conseils pratiques aux équipes éducatives pour sécuriser leur écosystème numérique**



De nombreux établissements développent un écosystème numérique pour faciliter la gestion pédagogique, organisationnelle et administrative de leur établissement. Toutefois, les avantages du numérique s'accompagnent d'un risque croissant d'actes malveillants (cyberattaques, rançonnement, violation de la vie privée...).

Ce guide livre des conseils pratiques en matière de cybersécurité, un glossaire, des références sur le sujet, ainsi qu'un récapitulatif (check-list) des principales recommandations pour sécuriser l'écosystème numérique d'un établissement scolaire.

À un moment où la cybersécurité est une préoccupation grandissante, ce guide fait également écho au développement des contenus d'apprentissage du nouveau référentiel

*Formation manuelle, technique, technologique et numérique* en ce qui concerne la sécurité informatique.

Il a été rédigé par le Service général du Numérique éducatif dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence avec la participation de l'ETNIC et l'appui du Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB).

Découvrez-en plus dans la circulaire 8606 ou sur [www.e-classe.be/guide-pratique-cybersecurite](http://www.e-classe.be/guide-pratique-cybersecurite). •

**Michaël DEMEY**

## INSCRIPTIONS AUX EXAMENS LINGUISTIQUES

Vous êtes directeur, enseignant ou membre du personnel administratif et, pour pouvoir régulariser votre situation, vous devez apporter :

- la preuve de votre connaissance (approfondie/suffisante ou fonctionnelle) du français ?

ou

- la preuve de votre connaissance de l'allemand, de l'anglais ou du néerlandais ?

Les inscriptions aux épreuves sont ouvertes !

Les examens linguistiques vous permettent d'obtenir :

- le certificat de connaissance approfondie de la langue française pour les professeurs de cours artistiques dans l'enseignement artistique,
- le certificat de connaissance approfondie/suffisante/fonctionnelle de la langue française,
- le certificat de connaissance approfondie d'une langue d'immersion.

Inscriptions avant le 8 octobre. Les examens seront programmés dans le courant de cette année scolaire. Vérification de votre éligibilité et constitution de votre dossier d'inscription en consultant la page : [www.enseignement.be/index.php?page=27003&navi=3436&rank\\_page=27003](http://www.enseignement.be/index.php?page=27003&navi=3436&rank_page=27003). Plus d'information : [jurys.dgesvr@cfwb.be](mailto:jurys.dgesvr@cfwb.be) ou 02/690 80 06. •

**C. K.**



# « La musique adoucit les mœurs » mais pas que

Maurice Kanyonga-Johnson, psychologue, expert, chercheur en éducation et enseignement, a accepté de répondre à nos questions, en chantant ou presque.

Dans *Les choristes* de Christophe Barratier, on assiste à la transformation d'un quotidien répressif appliqué à de jeunes garçons difficiles grâce à la musique et au chant choral. Michel Sardou « apprenait mieux ses leçons en chantant », Michel Lam, dans son documentaire *...et la musique* filme comment l'enseignement des arts peut contribuer à l'éducation et à l'épanouissement de l'enfant. De nombreuses études universitaires démontrent comment la musique et le chant permettent l'amélioration des compétences langagières tant à l'oral, qu'à l'écrit<sup>(1)</sup>, l'apprentissage de la lecture, mais aussi de manière transversale<sup>(2)</sup> à toutes les disciplines<sup>(3)</sup>. Elles démontrent également que la musique apporte un soutien aux apprentissages des élèves à besoins spécifiques<sup>(4)</sup>, ou avec des difficultés comportementales<sup>(5)</sup>.

## PROF : Musique et apprentissage font-ils bon ménage ?

**Maurice Kanyonga-Johnson :** Certainement ! Pour diverses raisons. La première est que la musique est une expression artistique qui témoigne de son époque, qui évolue dans un contexte déterminé selon ceux qui la produisent et ceux à qui elle est destinée. C'est un vecteur culturel puissant qui permet les échanges, diffuse des messages. C'est aussi une expérience sensorielle, corporelle et sociale, car la musique ça se partage. Elle permet de se rassembler, on peut la faire à plusieurs. Elle franchit toutes les barrières selon les sonorités : même si

on ne comprend pas les paroles, on peut être sensibilisé. La seconde raison est que c'est une manière originale d'enseigner, elle permet aux enseignant-es qui l'utilisent de sortir des sentiers battus, d'utiliser des canaux très éloignés des méthodes traditionnelles. La musique permet beaucoup de choses. Elle a une influence sur les individus. Elle influence l'attention, la perception. Ainsi, avec les enfants hyperactifs, elle favorise la concentration et canalise leur énergie. Elle a un pouvoir apaisant. Tout en atténuant la fatigue, elle renforce la contribution à l'effort en favorisant la production de dopamine (hormone du bonheur) en produisant des sensations positives au niveau du

cerveau. Enfin, son effet relaxant favorise le sommeil et donc la mémoire.

## Pourquoi se souvient-on de chansons pendant des années et qu'on ait des difficultés pour étudier ?

La chanson fait appel à différents modes de perception, aux émotions et aux sensations. Elle crée également des images mentales que l'on conserve en mémoire. Quand on étudie, on essaie « d'enregistrer un contenu », mais cela ne mobilise pas les cinq sens comme le fait la musique. La musique a un grand pouvoir sur l'imagination, certains artistes aussi sont des facilitateurs de mémorisation, ce qui est plus difficile à faire avec un théorème par exemple. La musique offre différents plaisirs sensoriels, elle est souvent associée à un événement où le corps intervient. Tout cela donne du plaisir et nous gardons ce plaisir en mémoire. En fait, apprendre ne devrait jamais être contraignant, mais un plaisir. Pourquoi connaît-on encore des années après des comptines apprises en maternelle ? Parce que cela relevait d'un moment de plaisir partagé ou à des souvenirs agréables. La musique rend plaisant les apprentissages.

## Comment la musique permet-elle l'augmentation des capacités cognitives ?

Comme dit précédemment, la musique fait appel à tous les sens. Elle permet d'affiner ses émotions et favorise la pensée. Tout comme la lecture sous format papier, on plonge dans une bulle qui favorise la pensée. C'est un moment où la continuité dans un temps long et le silence (sans stimuli polluants) permettent un approfondissement de celle-ci. Il ne faut pas oublier non plus que dans une classe, certains élèves ont une intelligence rythmique musicale, une sensibilité plus développée à ce niveau. C'est une manière de différencier. Différencier ce n'est pas donner autre chose ou plus, mais donner autrement pour que chacun y trouve son compte. Ainsi, on s'adresse aussi à eux. De même, travailler avec la musique, le rythme, permet l'interaction avec des élèves à besoins spécifiques. C'est une manière de retenir différemment, on peut mémoriser sur des rythmes. On peut aussi améliorer ses compétences en lecture par exemple, car lire c'est mettre un rythme dans les phrases et ce rythme donne du sens.



## Comment et pourquoi intégrer la musique dans les cours peu importe la discipline ?

Elle permet de vulgariser les apprentissages, on peut ainsi aborder tous les sujets. C'est aussi un moyen d'accrocher, de surprendre, d'intéresser à un contenu peu importe le cours. La musique est une porte.

## Y a-t-il un style de musique plus approprié ?

Non. Que ce soit la musique classique, la pop, le rap ou les musiques traditionnelles, toutes sont intéressantes et ont des rôles différents à jouer. Le classique offre une pérennité dans le temps. C'est un éveil à la rigueur, aux normes. La musique est une ouverture à l'autre. Par exemple, chez les Roms où la transmission des traditions est orale, la musique est essentielle. Peu importe le style, la musique est une source d'apprentissages toujours ancrée dans la culture. Le rap est aussi très riche, mais souvent, il y a un décalage entre ce qu'en connaissent les profs et les élèves. Pourtant l'enseignant a un rôle à jouer pour éveiller l'esprit critique des élèves, mais il doit en avoir les codes. Critiquer ne veut pas dire « casser ». Il y a des raps riches et profonds comme d'autres qui sont vides. On peut faire beaucoup de choses avec le rap, c'est un moyen qui permet d'exprimer des sentiments, nuancer les mots, à trouver le terme juste, à réfléchir à ce que l'on dit et comment le dire. Par exemple, un de mes jeunes a comparé le texte d'un rappeur à un texte de Rimbaud : si les formes étaient différentes, le fond était semblable et était parlant pour lui.

## Et faire chanter les élèves ?

C'est vraiment à favoriser le plus possible. D'abord le chant c'est gratuit et tout le monde peut le faire. C'est divertissant et c'est un moment de partage. Cela donne du plaisir et donc on apprend mieux. Sans oublier que c'est un moyen pour faire de l'inclusion, tout le monde peut chanter, accompagner en battant le rythme, en chansonnant (signer les chansons), en dansant.

## Et dans votre playlist pour apprendre, il y aurait quoi ?

J'écoute la playlist de Barak Obama qui va d'Elvis Presley en passant par Beyonce. J'écoute aussi une chanteuse jamaïcaine Koffee et un DJ brésilien Guugga, mais j'écoute aussi les hits actuels avec ma fille de 11 ans. C'est l'occasion de discuter, d'échanger, la musique c'est le partage. ●

## Propos recueillis par Hedwige D'HOINE

- .....
- (1) GABOURY V., LAVOIE N., LESSARD A. et BOLDUC, J., « Combiner musique et écriture pour l'apprentissage de l'orthographe » in *Langage et pratiques*, 56, 23-32, 2015, <[www.mus-alpha.com/upload/LP56GabouryEtAl..pdf](http://www.mus-alpha.com/upload/LP56GabouryEtAl..pdf)>
- (2) BIGAND E., « Stimulation cognitive et musique » in *Neuropsychologie et art*, De Boeck-Solal, Paris, 2013 p. 55-67.
- (3) BOLDUC J., RONDEAU J., « Rythmes les apprentissages ! » in *Langage et pratiques*, 2015, 56, p. 15-22, <[www.mus-alpha.com/upload/LP56BolducetRondeau.pdf](http://www.mus-alpha.com/upload/LP56BolducetRondeau.pdf)>
- (4) CHOBERT J., BESSON M., « Musique et dyslexie » in *Neuropsychologie et art*, De Boeck-Solal, Paris, 2013 p. 193-209.
- (5) N. MAJERES, *L'influence de la musique sur l'être humain et la gestion de la manifestation des troubles de comportement extériorisés en classe*, mémoire présenté à la Faculté d'éducation de Sherbrooke, 1999 <[bit.ly/3ced9Ew](http://bit.ly/3ced9Ew)>

# Chanter en classe ?

## Marion Gilson-Delepierre est institutrice et professeure d'adaptation à l'école primaire Dachsbeck (Bruxelles).

### PROF : Pourquoi faites-vous chanter vos élèves ?

**Marion Gilson-Delepierre** : Parce que c'est une passion pour moi ! Mais surtout, pour contribuer au bien-être de l'enfant à l'école : quel bonheur de chanter devant et avec d'autres camarades. Pour l'épanouissement personnel. D'ailleurs, je commence toujours par une séance de yoga. Mais aussi avec une visée pédagogique comme inventer un nouveau couplet en respectant la reprise des rimes, développer le vocabulaire : scientifique, comme les parties du corps dans « Père Mathurin » de Christian Merveille.

### Quels bénéfices en retirent-ils ?

C'est l'occasion de donner confiance aux enfants qui n'ont pas toujours la possibilité de « briller » dans d'autres cours. C'est aussi la découverte d'un univers parfois inconnu à la maison et, par-là, une porte vers l'académie et, peut-être, vers une vocation.

Je termine toujours ma séance par l'écoute et une proposition de danse, de chants et de musiques du monde afin d'encourager l'ouverture aux autres cultures.

### Comment utilisez-vous la musique ?

Parfois en fond musical, pour apaiser le climat de la classe, pour enrichir une activité en arts plastiques. Pour travailler le sens du rythme (utile en mathématiques). Nous avons aussi la chance d'être à deux pas du M.I.M<sup>(1)</sup> et l'apport d'intervenants extérieurs, comme la cellule pédagogique de la Monnaie et les Jeunes musicales<sup>(2)</sup>, nous est très précieux. Malheureusement, je constate que la pratique du chant dans certaines écoles primaires et secondaires reste occasionnelle.

.....

(1) [www.mim.be/fr/enseignement](http://www.mim.be/fr/enseignement)

(2) [www.lamonnaiedemunt.be/fr/sections/38-mm-schools-et-jeunesmusicales.be](http://www.lamonnaiedemunt.be/fr/sections/38-mm-schools-et-jeunesmusicales.be)

# Futurs citoyens du monde

**Pour les enseignants et les écoles intéressés par l'éducation à la citoyenneté mondiale, le programme fédéral Annoncer la couleur – Enabel est un soutien apprécié.**

Chargée de l'exécution de la politique belge de développement et de coopération, l'Agence Enabel table aussi sur nos écoles pour construire « un monde plus juste et plus durable ».

Son programme d'éducation à la citoyenneté mondiale Annoncer la couleur – Enabel (ALC-E) <sup>(1)</sup> propose des services et activités aux enseignants de tous les niveaux, de 1<sup>re</sup> maternelle jusqu'à la fin du secondaire.

Le programme offre, en premier lieu, un répertoire en ligne de plus de 800 outils pédagogiques, pour aborder des thématiques comme le développement durable, le climat, les migrations, l'environnement, l'interculturalité, les droits humains... Ils sont classés par types, thèmes, tranche d'âge, discipline enseignée, etc. Les enseignants peuvent les utiliser directement dans leur

classe ou demander une animation à une des associations productrices d'une des ressources référencées. Celles-ci sont aussi disponibles en prêt gratuit dans un centre de documentation par province et un pour la COCOF.

Rechercher, *screen* et diffuser une offre qualitative de matériel pédagogique en éducation à la citoyenneté mondiale est une mission qu'ALC-E mène en collaboration avec des acteurs clé dans le domaine dont une trentaine d'ONG.

Pour Danièle Doumont, enseignante à l'Athénée royal Pierre Paulus et à l'Athénée royal Louis Delattre, deux écoles associées de l'UNESCO <sup>(2)</sup>, ALC-E est un des cadres apportant un soutien efficace quand on veut

s'engager dans la thématique. Un exemple : « À Pierre Paulus, chaque année, on tient une Journée citoyenne. Pas de cours, toutes les classes participent à des ateliers de citoyenneté, et ce sont les 6<sup>e</sup> qui les préparent, avec des outils proposés par ALC-E ».

## Démarches collaboratives

Autre volet important du programme : les formations, organisées partout en Fédération Wallonie-Bruxelles, par les réseaux et par l'IFPC en inter-réseaux.

La prochaine formation que l'IFPC organisera à la rentrée (30/09 <sup>(3)</sup>) sera une « Journée d'inspiration » sur le thème de la démocratie scolaire qu'elle propose avec ALC-E depuis quelques années déjà. Isabelle Dewaelheyns, coordinatrice de projets à l'Athénée royal Marguerite Yourcenar : « La démarche citoyenne mondiale, cela suppose aussi de montrer aux élèves qu'ils ont leur part à prendre dans leur propre école. Nous avons un Conseil d'école, qui se tient sur des questions internes à son fonctionnement, mais aussi sur des projets en connexion avec ce qui se passe au dehors ».

À la prochaine Journée d'inspiration, M<sup>mes</sup> Doumont et Dewaelheyns animeront à leur tour des ateliers, afin de favoriser les échanges entre pairs qu'elles avaient pu y apprécier précédemment. Et que les enseignants aiment insuffler aux élèves quand ils les accompagnent dans des projets de citoyenneté mondiale... ALC-E développe encore d'autres services, comme la Global Teachers Academy (immersion de 4 jours pour enseignants, hors période scolaire, sur les enjeux mondiaux) et le projet Questions vives, avec la RTBF, Amnesty International et le CESM <sup>(4)</sup>. Pour aller plus loin, rendez-vous également sur la plateforme e-classe <sup>(5)</sup>. ●

## Monica GLINEUR

<sup>(1)</sup> [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be) et [www.e-classe.be/annoncer-la-couleur](http://www.e-classe.be/annoncer-la-couleur)

<sup>(2)</sup> [www.enseignement.be/index.php?page=28501&navi=4857](http://www.enseignement.be/index.php?page=28501&navi=4857)

<sup>(3)</sup> Inscription sur le site de l'IFPC, Code 403002201/42454

<sup>(4)</sup> [questionsvives.be](http://questionsvives.be)

<sup>(5)</sup> Voir notamment [www.e-classe.be/citoyennete-societe-democratie](http://www.e-classe.be/citoyennete-societe-democratie) et [www.e-classe.be/citoyennete-egalite-droits](http://www.e-classe.be/citoyennete-egalite-droits)



L'ouverture des élèves à l'actualité dans le monde suppose d'être aiguillée.



## À PRENDRE OU À LAISSER

**Le Théâtre des Poètes**, ASBL non subventionnée, diffuse des spectacles d'auteurs de lettres dans le cadre du cours de français en secondaire. Il s'agit de mises en scène innovantes illustrant quelques mouvements littéraires, poétiques ou théâtraux : Molière, La Fontaine, Rabelais, Florian, Rimbaud ou Prévert et aussi Stromae, Bedos, etc. Tarif dégressif selon le nombre d'élèves (de 4,50 € à 6,50 €). Infos : +32 (0)476/24 45 79, [letheatredespoetes.be](mailto:letheatredespoetes.be) ou [info@letheatredespoetes.be](mailto:info@letheatredespoetes.be).

**SETT 2023**, le salon consacré au numérique éducatif, se tiendra les 26 et 27 janvier à Namur Expo. Au programme : découverte d'outils numériques conçus pour l'enseignement, conférences, ateliers thématiques, éveil à la pensée informatique, etc. Ces journées sont reconnues comme formation par l'IFPC. Voir [www.sett-namur.be](http://www.sett-namur.be).

**Identités multiples dans un monde médiatisé** est le thème de l'appel à projets 2022-2023 du Conseil supérieur aux Médias (CSEM), destiné aux écoles fondamentales et secondaires tous réseaux confondus. Inscription jusqu'au 12 octobre. Plus d'infos : [www.csem.be/eduquer-aux-medias/operations/appel-projets](http://www.csem.be/eduquer-aux-medias/operations/appel-projets) ou circulaire 8649 ([www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)).

**Génération zéro watt**, défi destiné aux écoles primaires wallonnes, mêle chasse au gaspi et autres activités pédagogiques autour de la gestion énergétique. Organisé par Scienceinfuse – UCLouvain et soutenu par la Région wallonne, le défi est limité à 30 écoles participantes. Inscriptions avant le 15 septembre via [educationenergie@uclouvain.be](mailto:educationenergie@uclouvain.be) ou [www.generationzerowatt.be/prof/fr/inscription](http://www.generationzerowatt.be/prof/fr/inscription).

**Le Fonds Houtman** tiendra un colloque ayant pour thème *Vivre enfant dans la migration* le 21 octobre de 9h à 16h30 au W:Hall à Woluwe-Saint-Pierre. L'évènement s'adresse à toute personne soucieuse du bien-être des enfants migrants. Tarifs : 30 € (lunch inclus) ou 10 € par étudiant d'un groupe de 15 min. Infos : +32 (0)2/543 11 71 ou via [info@fondshoutman.be](mailto:info@fondshoutman.be). Inscription : [colloque.be/FH](http://colloque.be/FH).

**C'était pour rire !**, spectacle sur le harcèlement scolaire, peut être joué dans les écoles. Interprété par Thomas Delvaux et écrit par Bou Bounoier, le spectacle incluant un petit débat final dure environ une heure. Public cible : les classes de la 5<sup>e</sup> primaire à la 3<sup>e</sup> secondaire. Une superficie de min. 5 x 5m est requise pour accueillir le spectacle. Plus d'infos sur les prix et autres conditions : [www.thomasdelvaux.be/cetai-pour-rire](http://www.thomasdelvaux.be/cetai-pour-rire), [info@thomasdelvaux.be](mailto:info@thomasdelvaux.be) ou +32 (0)476/57 52 30.

**Fruits, légumes et lait à l'école** est un programme européen permettant aux écoles d'organiser des distributions gratuites aux enfants et de sensibiliser les élèves à l'alimentation équilibrée. Pour Bruxelles, inscriptions avant le 31 octobre via [fruit-ecole.brussels](http://fruit-ecole.brussels) ; pour la Wallonie, inscription avant le 19 septembre via [www.wallonie.be/fr](http://www.wallonie.be/fr) (taper Progécole dans le moteur de recherche) ou [progecole.opw@spw.wallonie.be](mailto:progecole.opw@spw.wallonie.be).

**La Semaine de l'allemand** aura lieu du 17 au 22 octobre dans toute la Belgique. Le but est de sensibiliser un large public à la troisième langue nationale et susciter de l'enthousiasme pour cette langue et sa culture. L'allemand sera mis à l'honneur dans les institutions éducatives, ainsi que dans le secteur culturel. Enseignant-e-s ou étudiant-e-s désirant suggérer une activité ou y participer peuvent écrire à [info@bgdv.be](mailto:info@bgdv.be) ou consulter [wochefuerdeutsch.be](http://wochefuerdeutsch.be).

**Des docs et débats** sont des séances de ciné-rencontres gratuites pour les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaires. Organisées par le secteur socio-éducatif de Bruxelles Laïque, les séances permettent de découvrir des films engagés, militants et percutants, issus de la sélection du Festival des Libertés et diffusés en version originale sous-titrée en français au cinéma Aventure, rue des Fripiers 57, Galerie du Centre Bloc II à Bruxelles. Inscription obligatoire : [inscription@laicite.be](mailto:inscription@laicite.be) ou +32 (0)2/289 69 00 (indiquer nom de l'école, coordonnées du professeur, classe et nombre d'élèves).

# PROF

en ligne

Retrouvez les articles  
de tous les numéros  
du magazine via  
[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof).

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

**Adresse Magazine PROF** - Local 4P16  
Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES  
[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)  
[prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be)  
Tél : 02 / 6908 133

**Carte PROF** Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via [www.carteprof.be/contact.php](http://www.carteprof.be/contact.php)

**Rédaction** Rédacteur en chef : Didier Catteau. Ont collaboré à ce numéro : Flora Bellour, Michaël Demey, Hedwig D'Hoine, Véronique Frère, Dominique Gervasoni, Monica Glineur, Catherine Klepper, Bertrand Larsimont, Nathalie Van Pelt. Mise en pages : Olivier Vandevelle.

**Comité d'accompagnement** Fabrice Aerts-Bancken, Hafsa Benzouien, Lise Bruges, Quentin David, Claudio Foschi, Alain Faure, Étienne Gilliard, Lise-Anne Hanse (présidente), Christophe Mélon, Sandra Preud'homme.

**Vie privée** Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en tant que responsable des traitements de données à caractère personnel se rapportant au magazine PROF, attache une grande importance à la vie privée et à la protection de vos données à caractère personnel. Dans le cadre de nos services liés au magazine PROF, nous traitons vos données à caractère personnel en conformité avec les législations applicables en matière de protection des données. Pour plus d'informations concernant la manière dont nous traitons vos données, veuillez contacter [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be).

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5509 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie  
Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

**Éditeur responsable** Quentin David  
Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES

**Impression** Roularta Printing S.A.

**Tirage** 123 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie  
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche 55, 5000 - NAMUR  
Tél : 0800 / 19 199  
[courrier@le-mediateur.be](mailto:courrier@le-mediateur.be)

## À PRENDRE OU À LAISSER

**Le Service École de [perspective.brussels](https://perspective.brussels)** publie un guide pour améliorer les abords d'écoles et ainsi y offrir des espaces plus sûrs, conviviaux, identifiables tout en prenant en compte les enjeux climatiques. Outil de référence pour l'aménagement des abords d'écoles en Région bruxelloise, le guide s'adresse aux pouvoirs publics, aux concepteurs des aménagements, aux écoles et à leurs pouvoirs organisateurs. Version papier à la demande via [beecole-beschool@perspective.brussels](mailto:beecole-beschool@perspective.brussels). Voir [perspective.brussels/fr/actualites/creer-des-abords-dEcoles-de-qualite-en-region-bruxelloise](https://perspective.brussels/fr/actualites/creer-des-abords-dEcoles-de-qualite-en-region-bruxelloise).

**Le Ministère wallon de la Sécurité routière** dégage 7 millions d'euros pour renforcer la visibilité des abords des écoles wallonnes et augmenter la sécurité des enfants grâce à un nouveau marquage au sol. Les abords des écoles vont être divisés en trois zones marquées : la zone d'entrée rappelant la signalisation verticale existante, la zone de rappel visant à maintenir l'attention des conducteurs le long du tronçon et la zone d'éveil signifiant la proximité immédiate de l'accès à l'école ou du passage piéton. L'école fondamentale de Barvaux-en-Condroz est la première à bénéficier de ces nouveaux marquages depuis mai. D'autres écoles ont été sécurisées ensuite en Wallonie. Les communes qui le souhaitent vont aussi pouvoir bénéficier de ces aménagements dont les travaux, subsidiés à 80 % par la Région, seront réalisés en 2023. [www.wallonie.be/fr/actualites/un-nouveau-marquage-au-sol-pour-ameliorer-la-securite-des-enfants](https://www.wallonie.be/fr/actualites/un-nouveau-marquage-au-sol-pour-ameliorer-la-securite-des-enfants).

**Le Fonds Dominique De Graeve** lance son appel à projets annuel visant à soutenir des initiatives dans le domaine de la sécurité des enfants dans la circulation, en particulier aux abords de l'école. Les écoles maternelles et primaires ainsi que les associations de parents des différents réseaux d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles sont invitées à participer. 5 000 € sont attribués à un projet concret réalisé ou en cours de réalisation en 2021-2022. Candidature jusqu'au 15 septembre. Infos : [www.kbs-frb.be/fr/fonds-dominique-de-graev-2022](https://www.kbs-frb.be/fr/fonds-dominique-de-graev-2022), +32 (0)2/500 45 55 ou [proj@kbs-frb.be](mailto:proj@kbs-frb.be).

**La Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial** lance un webinaire de sensibilisation à l'EVRAS à destination des directions d'écoles secondaires : 6 matinées de sensibilisation, en visioconférence. Les participant-es ont la possibilité de suivre 12 modules en direct, ou de les regarder en différé. Le programme provisoire propose différents thèmes : valeurs de l'EVRAS, développement psychosexuel des enfants et ados, rapport à la pornographie, mécanismes de l'éducation genrée, accueil des personnes LGBTQIA+ à l'école, interculturalité, hypersexualisation, etc. Il s'agit de tenter d'apporter des réponses pratiques, tout en renforçant l'idée de l'importance de la mise en application de l'EVRAS dans l'ensemble des établissements. Plus d'infos : +32 (0)2/514 61 03 ou [l.clavreul@fcpf.be](mailto:l.clavreul@fcpf.be).

**Le Théâtre du Copion** propose Turboteen, un spectacle interactif sur les jeunes et leur rapport à l'alcool et aux drogues. Prix : 100€/représentation. Offre valable uniquement en 2022. Renseignements pour l'organisation d'une séance : [theatreducopion@gmail.com](mailto:theatreducopion@gmail.com) ou +32 (0)65/64 35 31.

**Apparence, Profil et Identité** est une animation gratuite pour les 12 ans et plus proposée par l'ASBL Bruxelles Laïque et précédée de la représentation théâtrale Mohaxime par la Compagnie Trou de Ver. La pièce raconte l'histoire de Mohammed et Maxime, deux ados que tout oppose. Un événement va les obliger à voir le monde sous le regard de l'autre. Deux représentations à l'Espace Magh à Bruxelles ont lieu le 3 octobre (à 9h et à 13h). Inscription obligatoire pour le 26 septembre : [inscription@laicite.be](mailto:inscription@laicite.be) ou +32 (0)2/289 69 00 (indiquer nom d'école, coordonnées du responsable, classe et nombre d'élèves).

**Cour de récré nature admise** est une initiative dans le cadre de la campagne *Ose le Vert*, recrée ta cour portée par GoodPlanet Belgium. Il s'agit d'une journée d'inspiration et de visites dans des écoles qui osent la nature. Cela se passe le 7 octobre à Liège. Places limitées. Inscriptions via [oselevert@goodplanet.be](mailto:oselevert@goodplanet.be).

**Les Startech's Days 2022**, organisés par WoldSkills Belgium à Ciney Expo les 13, 14 et 15 novembre, sont le plus important événement de promotion des filières qualifiantes. Au programme : stands d'infos sur les métiers techniques, ateliers et animations ludiques et pédagogiques au Village des Métiers, compétitions et conférences. Plus d'infos : [www.worldskills.be/startech-s-days](https://www.worldskills.be/startech-s-days), [info@worldskills.be](mailto:info@worldskills.be) ou +32 (0)81/40 86 10.

**Design for Change** est un programme international qui permet aux enfants de devenir acteurs du changement et de contribuer à des objectifs de développement durable. L'ASBL Learn to Be, partenaire belge du programme, invite les enseignants et élèves du primaire à réaliser des projets collaboratifs d'intérêt général du 21 octobre au 28 avril pour promouvoir la citoyenneté et la développement durable à l'école. Appel à projets ouvert jusqu'au 21 octobre. Infos et inscriptions : [learntobe.be/design-for-change-belgium](https://learntobe.be/design-for-change-belgium).

**Le Belgian National Orchestra (BNO)** vise à faire découvrir aux enfants le monde surprenant de la musique classique dès le plus jeune âge. Avec le nouveau thème *Promised Land*, l'orchestre veut créer un lieu où tout le monde est bienvenu, y compris les écoles. Offre scolaire 2022-2023 du BNO : [www.nationalorchestra.be/fr/mediation/enseignement](https://www.nationalorchestra.be/fr/mediation/enseignement). Plus d'infos via [florence@nationalorchestra.be](mailto:florence@nationalorchestra.be).

## Identités décoloniales. De l'Afrique à Mons

Ces dernières années, la société occidentale a été confrontée à de nombreux problèmes liés au colonialisme. Plusieurs villes ont été secouées par des manifestations et détériorations de statues.



Le Mons Memorial Museum et le jeune artiste aux multiples facettes Pitcho Womba Konga s'interrogent

sur la question en proposant l'exposition *Identités décoloniales. De l'Afrique à Mons*. Ils plongent les visiteuses et visiteurs dans l'histoire de la colonisation belge au Congo, au Rwanda et au Burundi grâce à des objets et des témoignages récoltés durant un an dans la région de Mons.

Une exposition qui permet une meilleure compréhension des représentations coloniales présentes dans l'espace public.

L'exposition *Identités décoloniales. De l'Afrique à Mons* se tient au Mons Memorial Museum jusqu'au 24 mai 2023. Entrée gratuite avec carte PROF. •

► [http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme\\_view&fi\\_id=5330](http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=5330)



## Les mécanismes de l'évolution expliqués au CCS de Couillet

Le Centre de Culture Scientifique de l'ULB et le Muséum de Zoologie de l'ULB proposent une exposition ludique et pédagogique centrée sur les mécanismes de l'évolution, à destination des écoles mais aussi du grand public et des familles.

Elle permet de comprendre la théorie de l'évolution en vivant des activités interactives et immersives. La visite du jardin de Charles Darwin, l'expérience d'un voyage dans une boîte multi-sensorielle, des spécimens naturalisés, des maquettes, des squelettes... expliquent l'évolution autrement. La classification phylogénétique, les principes de l'évolution par sélection naturelle, les notions de variations et de dérives génétiques n'auront plus de secret pour le visiteur.



Accessible dès 6 ans. Réservation obligatoire. Entrée gratuite avec Carte PROF. •

► [http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme\\_view&fi\\_id=4790](http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=4790)

## L'Empire romain à travers l'objectif d'Alfred Seiland

L'exposition installée au Musée gallo-romain de Tongres jusqu'au 15 janvier 2023 présente 150 clichés du photographe autrichien Alfred Seiland (1952). Des photos personnelles et hautes en couleur reconnues de manière internationale.

Quinze années d'exploration illustrées dans un décor captivant. Des reportages montrent l'artiste en plein travail. Des panneaux accompagnent les photographies et relatent le récit passionnant de la culture et de l'histoire romaines. Le tout est accompagné d'une musique de Wouter Dewit jouée au piano.

Les images de vestiges de l'Empire romain prises dans ses anciens territoires (temples, aqueducs, murs d'enceintes...) donnent un aperçu de la vie quotidienne des Romains dans nos régions. Le visiteur est également invité à réfléchir à l'importance du patrimoine.

L'exposition est adaptée aux enfants. Réduction avec Carte PROF : 8 € au lieu de 10 €. •

► [http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme\\_view&fi\\_id=5034](http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=5034)







# Comprendre et apprendre à la Maison de l'histoire européenne

À l'initiative du Parlement européen, la Maison de l'histoire européenne a pour mission de susciter le questionnement pour comprendre l'histoire de l'Europe dans toute sa complexité tout en favorisant le débat constructif.



Située dans le bâtiment Eastman à Bruxelles, au cœur du quartier Léopold et à quelques pas des institutions européennes, elle est composée de sept étages reliés par une spirale de citations illustrant des moments clés de l'histoire européenne.

De l'Antiquité à l'Europe actuelle, l'exposition se concentre sur la période allant du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. La Révolution française, les deux guerres mondiales, l'intégration européenne, la Guerre froide, la chute du mur de Berlin, l'arrivée de l'euro, la crise migratoire... sont autant de faits historiques présentés sous différents angles tout en permettant de faire le lien vers les enjeux actuels.

Elle expose divers objets, des éléments visuels et audiovisuels commentés par des tablettes dont les explications sont traduites dans les

vingt-quatre langues de l'Union européenne. Une véritable opportunité de se pencher sur les processus et événements qui ont façonné le continent. Le dernier étage, quant à lui, permet de réfléchir aux valeurs et aux rôles que chacun peut remplir pour modeler l'avenir de l'Europe.

## Une diversité d'activités pédagogiques au programme

- Des visites guidées pour les écoles primaires et secondaires sont disponibles. Elles permettent de mieux saisir l'histoire européenne dans toute sa complexité grâce à une découverte ciblée de certains aspects de l'exposition permanente ou temporaire. Les visites explorent les mémoires et les expériences historiques, partagées ou divergentes, des peuples d'Europe et interrogent l'écho qu'elles trouvent aujourd'hui.
- Jusqu'au 13 novembre 2022, dans le cadre de l'exposition temporaire « Lorsque les murs parlent », des ateliers amènent les élèves à observer des affiches afin de comprendre les jalons de l'histoire européenne. Pour les étudiants de l'enseignement secondaire, des activités leur permettent de contextualiser, d'analyser et de découvrir les messages de ces affiches (promotion, propagande et protestation).
- Atelier de formation en ligne pour les enseignants prévu le 16 novembre de 17h à 18h15 : « Comment utiliser le tour virtuel du musée ? »
- Visites guidées en anglais « Lunch tours » organisées tous les mardis dès 12h15 et durant 45 minutes autour d'un thème défini.

L'entrée au musée ainsi que les visites guidées et ateliers sont gratuits. ●

V. F.

► [http://www.carteprof.be/index.php?mod=firmes\\_view&fi\\_id=6472](http://www.carteprof.be/index.php?mod=firmes_view&fi_id=6472)

